



**GRAND DOLE**

Communauté d'Agglomération

2021

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

4

**PRÉSENTATION  
DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**



12

**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**



20

**INNOVATION ET  
COHÉSION  
DES POPULATIONS**



41

**ATTRACTIVITÉ  
ET RAYONNEMENT  
DU TERRITOIRE**



47

**COOPÉRATIONS  
ET SOLIDARITÉS  
TERRITORIALES**



## ÉDITO

Les contraintes sanitaires, liées à la pandémie omniprésente, nous ont obligé cette année à nouveau, à rester particulièrement vigilants et à limiter nos activités. Malgré cette période compliquée, tout a été mis en œuvre en 2021 afin de poursuivre notre mission de service public et de services aux publics. Le maître mot pour les élus et les agents aura été « s'adapter » ! Et, grâce à cette capacité collective à s'adapter, le fonctionnement de nos services a été assuré et les projets structurants pour notre territoire ont avancé. Nous pouvons tous souligner le professionnalisme de chacun !

### 2021 a été marquée par l'entrée en fonction de plusieurs équipements.

L'espace Pierre-Talagrand a enfin pu être inauguré en octobre après plusieurs reports et chacun a pu prendre la mesure de la qualité, de la modernité et des fonctionnalités de ce nouvel équipement. Ouvert pour les clubs en mars, et pour le grand public à l'été, le complexe aquatique a enregistré pour cette première année près de 85 700 entrées ;

2021 aura également été ponctuée par l'achèvement des travaux et l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de la ludothèque créés dans les anciens locaux du CE Solvay à Tavaux, la création de « Locodole », espace de coworking, dans l'ancien buffet de la Gare ou encore l'achèvement des travaux et la mise en service de la Voie verte Grévy qui relie, sur quelque 18 km, Dole à Mont-sous-Vaudrey.

**2021 aura également été une année décisive** au travers de la signature du Contrat de Relance et de Transition Énergétique, du déploiement des compétences « eau et assainissement » et bien entendu l'aboutissement du « **Projet de Territoire** » pour 2020-2026. Ce « **Projet de Territoire** » est une véritable feuille de route pour une politique d'attractivité totalement assumée à l'échelle de l'ensemble de notre Agglomération.

**2022 s'ouvre sur de nouveaux projets** tels que la participation de notre Agglomération à la reconstruction du Centre d'Incendie et de Secours situé à Saint-Aubin, des travaux d'amélioration énergétique, des travaux d'extension de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Deschaux et la construction du gymnase à Rochefort-sur-Nenon.

Par ailleurs, nous finaliserons cette année le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunale) qui permettra de limiter la pollution visuelle constituée par la surabondance des panneaux publicitaires.

Ces projets illustrent parfaitement l'importance d'avoir une vision commune et une stratégie de développement concrète ! C'est en effet de notre capacité collective à être un territoire compétitif, dynamique et, in fine, attractif, que dépendra l'avenir de nos communes et de notre Agglomération.

En 2022 nous poursuivons notre action selon les priorités définies en début de mandat. Nous vous assurons de notre détermination à faire avancer avec vous les projets de notre territoire et le développement des services à nos habitants. Nous avons en effet cette responsabilité partagée de construire un service public de qualité répondant aux enjeux et préservant le vivre ensemble.

Jean-Pascal FICHÈRE  
Président de l'Agglomération du Grand Dole



# LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE



## L'AGGLO EN CHIFFRES



**424,43**  
km<sup>2</sup>



**47**  
communes



**56 126**  
habitants



**84**  
élus  
communautaires

*(contre 53 444 en 2013) soit une évolution  
annuelle moyenne sur un cycle de 5 ans  
de + 0,43% par an.*



# LES COMPÉTENCES DU GRAND DOLE

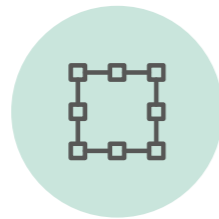
Le Grand Dole a pour mission de contribuer à la création d'une identité territoriale forte et reconnue et de développer les structures et services utiles aux habitants et aux acteurs économiques. À cette fin, elle exerce de plein droit les compétences suivantes :

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



### Développement économique

Aides aux entreprises, valorisation et promotion touristique...



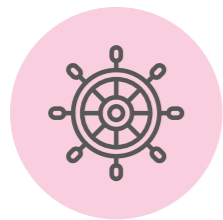
### Aménagement de l'espace communautaire

Organisation des transports urbains, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, PLUi...



### Équilibre social de l'habitat

PLH, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire...



### Politique de la Ville

Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, définition des orientations du contrat de ville et du programme d'actions...



### Eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines

La Communauté d'Agglomération assure ces compétences depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.



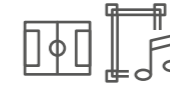
## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES



Protection et mise en valeur du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise d'énergie, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés...).



Création ou aménagement et entretien de la voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.



Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscines et parcs aquatiques, complexes sportifs, stades, golf, piste de bicross, médiathèques et bibliothèques, conservatoire, écoles de musique).



Action sociale d'intérêt communautaire (enfance-jeunesse, restauration scolaire).

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES



Étude et réflexion sur la sécurisation et l'approvisionnement en eau et sur le maillage des réseaux.



Soutien au développement des NTIC et promotion de cet outil au sein des communes.



Numérisation du cadastre et installation d'un Système d'Information Géographique (SIG).



Mobilier urbain lié au transport urbain.

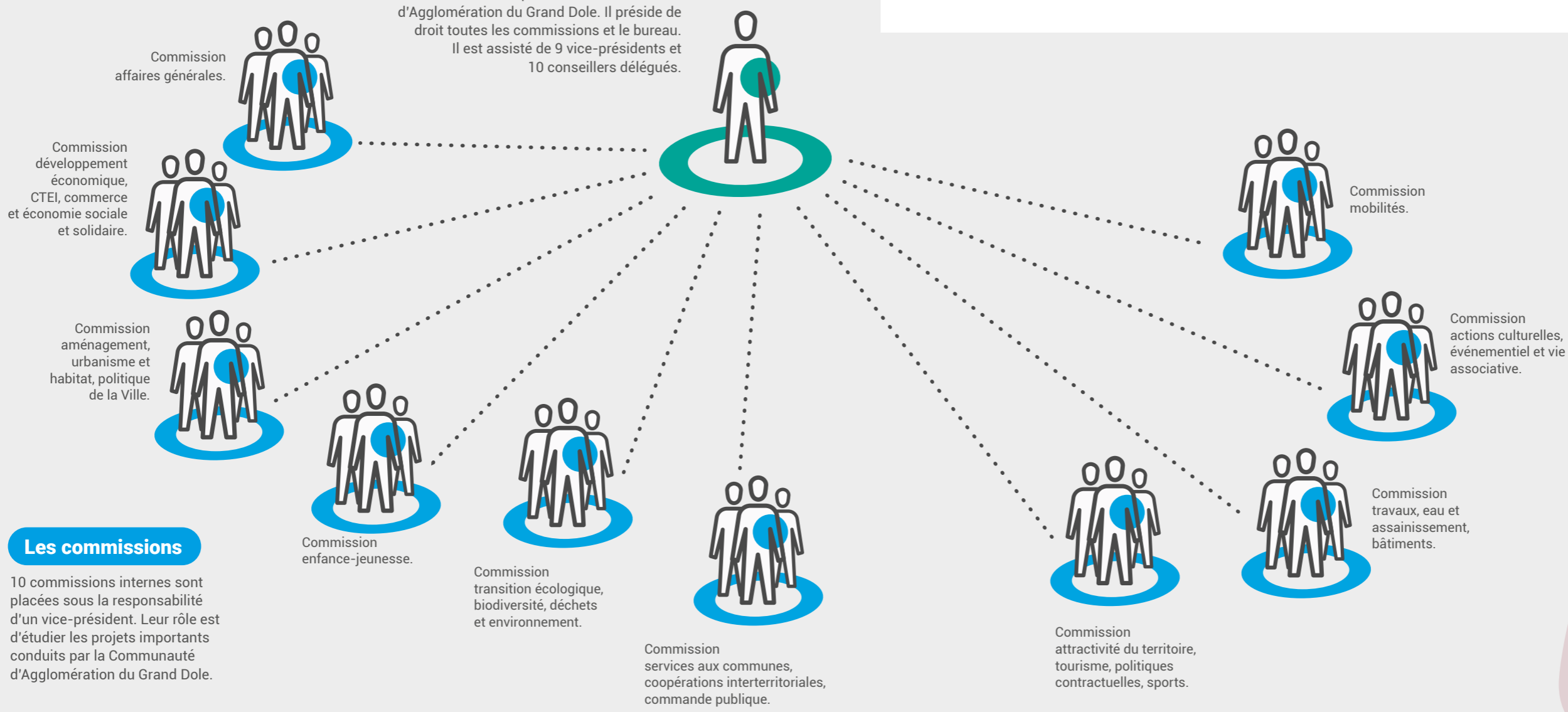


Protection et mise en valeur du cadre de vie (espaces naturels, lutte contre les inondations, lutte contre le changement climatique)...

# LES PRINCIPAUX ACTEURS DU GRAND DOLE

## Le Président

Il assure l'exécution des décisions du Conseil et représente la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau. Il est assisté de 9 vice-présidents et 10 conseillers délégués.



## Les commissions

10 commissions internes sont placées sous la responsabilité d'un vice-président. Leur rôle est d'étudier les projets importants conduits par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

**Plusieurs commissions extracommunautaires** sont mises en place : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH), Commission d'Appel d'Offres (CAO), Commission Intercommunale des Impôts Directs Locaux (CIID), Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), Commission Locale du Secteur Sauvegardé (CLSS).

**Le Bureau communautaire** : composé du Président et de 19 membres (9 vice-présidents et 10 conseillers délégués), le bureau constitue l'exécutif de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. En 2021, il s'est réuni 25 fois et 60 décisions de bureau ont été prises.

**Le Conseil Communautaire** : il comprend 84 membres, élus pour six ans au suffrage universel direct (depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013). Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de développement de l'agglomération. En 2021, 6 conseils communautaires ont été organisés et 158 délibérations ont été prises.

**La Conférence des Maires** : elle rassemble l'ensemble des Maires des communes composant l'agglomération. Elle a un rôle consultatif. Elle est amenée à se prononcer sur les dossiers importants de la Communauté d'Agglomération. En 2021, la Conférence des Maires s'est réunie 5 fois.



# LES 84 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES\*

**ABERGEMENT-LA-RONCE** - Joëlle LEPETZ  
**AMANGE** - Daniel BERNARDIN  
**ARCELANGE** - Thierry GAUTHRAY-GUYENET (14)  
**AUDELANGE** - Bernard GUERRIN (7)  
**AUMUR** - Bruno CHEVAUX  
**AUTHUME** - Grégory SOLDAVINI (8)  
**AUXANGE** - Jean-Claude ROBERT  
**BAVERANS** - Agnès MATHIOT  
**BIARNE** - Olivier LACROIX  
**BREVANS** - Denis GINDRE  
**CHAMPAGNEY** - Pierre VERNE  
**CHAMPDIVERS** - Olivier MEUGIN (6)  
**CHAMPVANS** - Dominique MICHAUD (2)  
**CHÂTENOIS** - Philippe BLANCHET  
**CHEVIGNY** - Jean-Luc BONNIN  
**CHOISEY** - Hélène THEVENIN  
**CRISSEY** - Gérard CHAUCHEFOIN  
**DAMPARIS** - Christophe CHAUTARD  
**DAMPARIS** - Marie-Rose GUIBELIN (15)  
**DAMPARIS** - Emeric PAUVRET  
**DOLE** - Patricia ANTOINE  
**DOLE** - Mathieu BERTHAUD  
**DOLE** - Amandine BORNECK  
**DOLE** - Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (3)  
**DOLE** - Stéphane CHAMPANHET  
**DOLE** - Jean-Pierre CUINET  
**DOLE** - Isabelle DELAINE  
**DOLE** - Catherine DEMORTIER  
**DOLE** - Alexandre DOUZENEL  
**DOLE** - Frédérique DRAY  
**DOLE** - Jean-Pascal FICHÈRE (1)  
**DOLE** - Jean-Baptiste GAGNOUX (13)  
**DOLE** - Daniel GERMOND  
**DOLE** - Isabelle GIROD  
**DOLE** - Nicolas GOMET  
**DOLE** - Justine GRUET  
**DOLE** - Ako HAMDAROU  
**DOLE** - Philippe JABOVISTE  
**DOLE** - Laetitia JARROT-MERMET  
**DOLE** - Nathalie JEANNET (5)  
**DOLE** - Jean-Philippe LEFÈVRE (10)  
**DOLE** - Isabelle MANGIN (16)

**DOLE** - Sylvette MARCHAND  
**DOLE** - Mohamed MBITEL  
**DOLE** - Maryline MIRAT  
**DOLE** - Catherine NONNOTTE-BOUTON  
**DOLE** - Jacques PÉCHINOT (18)  
**DOLE** - Hervé PRAT  
**DOLE** - Jean-Michel REBILLARD  
**DOLE** - Paul ROCHE  
**ÉCLANS-NENON** - Gabriel BREMOND  
**FALLETANS** - Séverine CALINON (11)  
**FOUCHERANS** - Jean-Luc CROISERAT (12)  
**FOUCHERANS** - Christine RIOTTE  
**FRASNE-LES-MEULIÈRES** - Jean-Paul CHAPIN  
**GEVRY** - Thomas RYAT  
**GREDISANS** - Georges JEANNEROD  
**JOUHE** - Alain DIEBOLT  
**LAVANGEOT** - Joël PANNAUX  
**LAVANS-LÈS-DOLE** - Micheline HENRY  
**LE DESCHAUX** - Patrik JACQUOT  
**MALANGE** - Hervé GUIBELIN  
**MENOTEY** - Cyril MILLIER  
**MOISSEY** - Dominique TRONCIN (20)  
**MONNIÈRES** - Patrick VIVERGE  
**NEVY-LÈS-DOLE** - Françoise DAVID  
**PARCEY** - Céline LABOUROT  
**PEINTRE** - Olivier GRUET  
**PESEUX** - Christian MATHEZ  
**POINTRE** - Emmanuel SAGET  
**RAINANS** - Pascal SANCEY  
**ROCHFORT-SUR-NENON** - Gérard FERNOUX-COUTENET (9)  
**ROMANGE** - Julien STOLZ  
**SAINT-AUBIN** - Annie PERNOUX  
**SAINT-AUBIN** - Jean-Yves ROY (19)  
**SAMPANS** - Gérard GINET  
**TAVAU** - Aline CALLEGHER  
**TAVAU** - Jean-Michel DAUBIGNEY (4)  
**TAVAU** - Cyriel JEANNEAUX  
**TAVAU** - Christophe MONNERET (17)  
**TAVAU** - Fabien RIGAUD  
**VILLERS-ROBERT** - Maurice HOFFMANN  
**VILLETTE-LÈS-DOLE** - Jean-Luc LEGRAND  
**VRIANGE** - Jacques LAGNIEN

\* Les maires sont indiqués en gras.

## Le bureau communautaire



**Jean-Pascal Fichère**  
Président du Grand Dole.



**Dominique MICHAUD**  
Vice-président, en charge de l'aménagement et de l'urbanisme.



**Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE**  
Vice-présidente, en charge du développement économique et du CTEI.



**Jean-Michel DAUBIGNEY**  
Vice-président, en charge des affaires générales, du développement numérique et de la communication.



**Nathalie JEANNET**  
Vice-présidente, en charge de l'enfance et de la jeunesse.



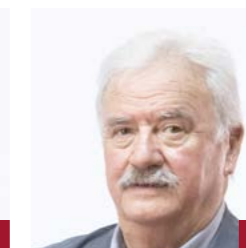
**Olivier MEUGIN**  
Vice-président, en charge de la transition écologique et de l'environnement.



**Bernard GUERRIN**  
Vice-président, en charge des services aux communes, de l'animation de secteurs et de la commande publique.



**Grégory SOLDAVINI**  
Vice-président, en charge des mobilités.



**Gérard FERNOUX-COUTENET**  
Vice-président, en charge des travaux de voirie, des Zones d'Activité Economique, de l'eau et de l'assainissement.



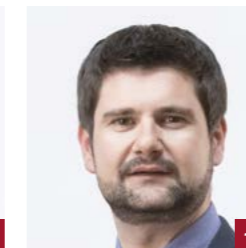
**Jean-Philippe LEFEVRE**  
Vice-président, en charge de l'action culturelle, de la lecture publique, de l'enseignement musical et de l'événementiel.



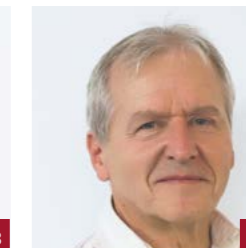
**Séverine CALINON**  
Membre du Bureau en charge des coopérations interterritoriales, du Contrat local de santé et des relations avec le Pays dolois.



**Jean-Luc CROISERAT**  
Membre du Bureau en charge des bâtiments communautaires et de l'accessibilité.



**Jean-Baptiste GAGNOUX**  
Membre du Bureau en charge des politiques contractuelles et de la politique de la ville, de la sécurité et de la tranquillité publique.



**Thierry GAUTHRAY-GUYENET**  
Membre du Bureau en charge de l'énergie et du PCAET.



**Marie-Rose GUIBELIN**  
Membre du Bureau en charge des modes de déplacements doux.



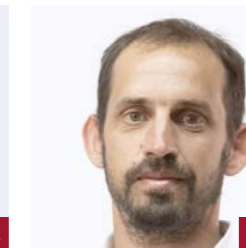
**Isabelle MANGIN**  
Membre du Bureau en charge des ressources humaines et des finances.



**Christophe MONNERET**  
Membre du Bureau en charge des animations et des équipements sportifs.



**Jacques PECHINOT**  
Membre du Bureau en charge de la vie associative, de l'attractivité du territoire et du tourisme.



**Jean-Yves ROY**  
Membre du Bureau en charge des commerces et de l'économie sociale et solidaire.



**Dominique TRONCIN**  
Membre du Bureau en charge de l'habitat et des gens du voyage.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE REMARQUABLE EN DÉPIT DES INCERTITUDES

Au sortir d'une année 2020 marquée par les premiers mois de la crise de la Covid-19 et de nombreux arrêts d'activité, l'année 2021 s'est déroulée dans un contexte encore perturbé, aux difficultés sanitaires s'ajoutant des perturbations fortes concernant l'approvisionnement en matières premières.

En dépit de ce climat d'incertitude et d'une très faible visibilité à court et moyen terme, les entreprises du bassin dolois ont été les actrices d'une dynamique économique forte, dont le facteur limitant devient aujourd'hui le recrutement de la main d'œuvre.

À travers l'exercice de sa compétence en matière de développement économique, le Grand Dole s'attache à créer les conditions favorables à la création de valeur et d'emploi. Il s'agit là d'une dynamique collective et partenariale, qui associe l'ensemble des acteurs économiques du territoire et s'est traduite en 2021 notamment par les interventions suivantes :

#### L'accompagnement des petites entreprises grâce au Fonds Régional des Territoires

Mis en place au deuxième semestre 2020, aux côtés du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, le Fonds Régional des Ter-

ritoires a permis d'intervenir auprès des entreprises de moins de 10 salariés impactées par les conséquences de la crise sanitaire, en renfort de trésorerie ou en soutien à des projets d'investissement. Le Fonds Régional des Territoires comprenait deux dispositifs de subvention aux entreprises plafonnés à 10 000 € (FRT Investissement et FRT Trésorerie), un dispositif d'aide sous forme d'avances remboursables plafonnées à 15 000 € (FARCT : Fonds d'Avance Remboursable et de Consolidation de Trésorerie) ainsi qu'un appui financier sous forme de subvention aux structures porteuses d'actions collectives (FRT Actions collectives). Les dossiers d'aide ont été instruits par Initiative Dole Territoires et SASTI, avant

d'être présentés au comité d'engagement d'Initiative Dole Territoire, puis le cas échéant validés par le Bureau Communautaire du Grand Dole.

Au total, le dispositif, qui s'est achevé au 31 décembre 2021, a bénéficié à 83 entreprises dont 57 à Dole et 26 dans les autres communes du Grand Dole : Foucherans (5), Rochefort-sur-Nenon (3), Tavaux (3), Authume (2), Champvans (2), Damparis (2), Saint-Aubin (2), Brevans (2), Sampans, Éclans-Nenon, Villette-lès-Dole, Moissesey, Aumur, Le Deschaux.

Pour le volet Investissement, 56 dossiers ont été validés pour un montant total de 265 580 € (98 % des fonds disponibles), soit 4 742 € en moyenne par dossier.

Pour le volet Trésorerie, 43 dossiers ont été validés pour un montant total de 170 600 € (78 % des fonds disponibles), soit 3 968 € en moyenne par dossier.

14 entreprises ont bénéficié à la fois du volet Investissement et du volet Trésorerie.

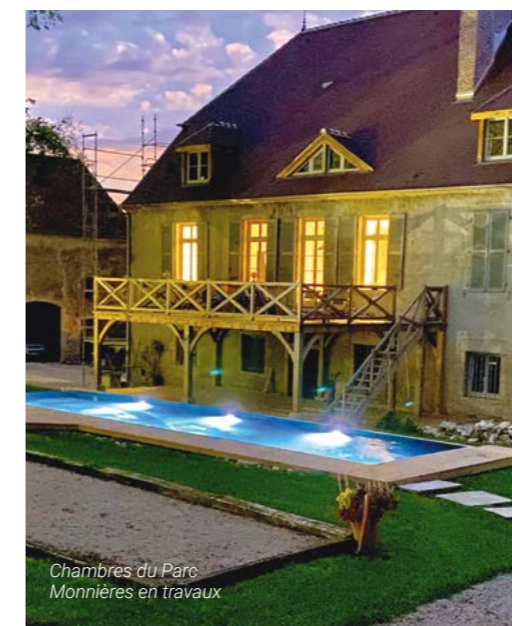
32 dossiers de FARCT ont été validés, pour un montant total de 451 000 € (soit 13 682 € en moyenne par dossier)

Enfin, 3 structures ont bénéficié du FRT Actions collectives pour un montant cumulé de 54 000 € (99 % des fonds disponibles) : Initiative Dole Territoires, SASTI, Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole.

FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES

**83** entreprises bénéficiaires

**32** dossiers de Fonds d'Avances Remboursables et de Consolidation de Trésorerie pour un montant de 451 000€



#### Le soutien à l'immobilier d'entreprises

Deux entreprises ont été accompagnées en 2021 par le dispositif d'Aide à l'immobilier d'entreprises, pour des projets situés à Champvans (construction d'un local d'activité pour la société TECH-HABITAT) et Monnières (création d'un établissement touristique), pour un montant total de 41 000 €.





Centre d'Activités  
Nouvelles

### Le soutien à la création d'entreprises

Le point unique d'accueil des porteurs de projets au Centre d'Activités Nouvelles, partagé entre le service économique du Grand Dole, Initiative Dole Territoires, BGE et SASTI, accompagne chaque année les porteurs de projet de création, reprise, développement d'entreprises.

La pépinière d'entreprise accueillait, fin 2021, 10 entreprises, et 9 autres bénéficient du service de domiciliation postale, ainsi que de l'accès à divers services (courrier, réservation de salles...).

À noter que le service économique du Grand Dole a accompagné près d'une cinquantaine de porteurs de projets et entreprises dans leur recherche de foncier ou d'immobilier.

Initiative Dole Territoires et SASTI ont été très fortement mobilisés sur le Fonds Régional des Territoires. En dehors de cela, sur le volet création/reprise spécifiquement :

- 156 porteurs de projets ont été accueillis
- 37 entreprises ont été soutenues, dont 22 sont en création
- 105 emplois ont été créés ou maintenus par ces entreprises, dont 72 sur de nouveaux emplois
- 186 000 € de prêts d'honneur accordés, pour un effet multiplicateur moyen de 10 sur les financements bancaires

Entreprise KOHLER  
Damparis



### L'accompagnement de la reprise d'activité du site KOHLER de Damparis

Dès l'annonce par le groupe Kohler, fin 2020, de la fermeture à venir de son site historique de fabrication de céramiques à Damparis, le Grand Dole s'est attaché, aux côtés des autres partenaires institutionnels, à créer les conditions favorables à une continuation ou une reprise d'activité ainsi qu'à la sauvegarde des 150 emplois du site.

Le groupe français de robinetterie Kramer s'est rapidement positionné sur la reprise du site industriel. L'État, le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté et le Grand Dole ont souhaité accompagner cette reprise par une mobilisation massive de moyens financiers et d'ingénierie. Le Grand Dole a ainsi fait l'acquisition de l'ensemble du foncier, propriété de Kohler, en dehors du site de production en lui-même (près d'une cinquantaine d'hectares). La SEM patrimoniale AKTYA, dont le Grand Dole est actionnaire, s'est quant à elle positionnée sur le rachat des biens fonciers et immobiliers nécessaires à la production industrielle (17 ha environ), ceux-ci étant mis à disposition de Kramer par le biais d'une location avec option d'achat. L'opération a bénéficié d'un soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre de l'immobilier d'entreprise. Enfin, le rachat, par Kramer d'une partie de l'outil de production du site Kohler, a été accompagné financièrement par l'État et la Région.

Ces interventions ont permis, en décembre 2021, soit un an après l'annonce de la fermeture du site, le démarrage de l'activité

de la nouvelle Société Jurassienne de Céramique avec une cinquantaine de salariés, pour la plupart anciens salariés de Kohler. Le démarrage effectif de la production est prévu au printemps 2022 avec un effectif qui sera porté à une centaine de salariés en fin d'année.

### Actions en faveur de l'emploi et de la formation

Face au constat des difficultés rencontrées par les entreprises du Grand Dole pour recruter du personnel qualifié, des démarches innovantes doivent être mises en place. Parmi celles-ci, la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) proposée par Pôle Emploi et mise en application dans des entreprises comme MAHYTEC (Dole) et TECH-HABITAT (Champvans). Cette dernière, leader dans la construction d'espaces de vie modulaires "bas carbone" tout équipés et préassemblés, a implanté son unité de production à Champvans sur une nouvelle plateforme qui emploiera 80 personnes d'ici fin 2022. Par le biais de la MRS, 22 personnes ont d'ores et déjà été recrutées.

### Le partenariat du Grand Dole avec Pôle Emploi s'est également formalisé par l'organisation conjointe d'un Forum Emploi Logistique en décembre 2021.

Le secteur de la logistique, très dynamique en termes d'emplois sous l'impulsion d'entreprises comme ITM, Colruyt ou Stanley Black & Decker, rencontre en effet des difficultés récurrentes pour recruter du personnel qualifié.

Le Forum Emploi Logistique est une première réponse apportée aux entreprises du secteur, avec des résultats prometteurs :

- 16 entreprises du transport et de la logistique étaient présentes, 4 organismes de formation ainsi que les partenaires de l'emploi : Pôle Emploi, la Mission Locale, CapEmploi, la Plateforme RH du Jura...
- 270 demandeurs d'emplois se sont présentés au Forum, pour 181 CV déposés. 7 personnes ont été recrutées immédiatement et 62 personnes ont bénéficié d'un second entretien quelques jours plus tard chez l'employeur.

D'autres manifestations de ce type seront organisées courant de l'année 2022.

### Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre de sa programmation annuelle en faveur de l'emploi et de l'insertion, le Grand Dole finance chaque année à hauteur de 100 000 € des actions d'accompagnement à l'emploi et à la formation dont bénéficient des habitants du territoire.

Ainsi, pour l'année 2021, 81 parcours accompagnés par 10 Structures d'Insertion par l'activité Economique (SIAE) ont été soutenus.

Le taux de sorties positives (sortie à l'emploi ou sur une formation qualifiante) est particulièrement haut, puisqu'il s'établit à 88 %. Ces sorties bénéficient particulièrement aux secteurs des services à la personne / aux entreprises, au BTP et à l'Industrie.

Dans le contexte de tension forte en matière de recrutement, une attention particulière a été portée sur l'enjeu de mobilité, qui peut constituer un frein réel pour accéder à l'emploi. Plus d'une cinquantaine de personnes a ainsi pu bénéficier d'un accompagnement spécifique de l'association Roue de Secours 39 sur ce sujet.

Forum Emploi  
Logistique 02/12/2021



SOUTIEN À LA  
CRÉATION  
D'ENTREPRISES

**156**  
porteurs de projets  
accueillis

**37**  
entreprises  
soutenues

**105**  
emplois créés  
ou maintenus

**186 000 €**  
de prêts d'honneur  
accordés



## CTEI du Grand Dole

Les actions mises en valeur par le Contrat de Transition Écologique et Industrielle ont été intégrées dans le nouveau Contrat de Relance et de Transition Écologique du Grand Dole.

Une mission d'animation du volet «Territoire d'Industrie» du CTEI a été confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura. Cette mission a notamment pour objectif de rencontrer les entreprises du bassin dolois afin de recueillir les besoins et attentes, sur des sujets comme la transition énergétique et environnementale (dont l'hydrogène), les besoins en formation et recrutement, la transition numérique, etc. Dans ce cadre, 46 entreprises ont été rencontrées durant l'année 2021. De ces entretiens ressort de manière particulièrement prégnante le sujet des ressources humaines, présenté à de nombreuses reprises comme un frein au développement : manque de candidats, inadéquation entre l'offre et la demande, mobilité des salariés...

Les projets industriels identifiés dans le cadre de "Territoire d'Industrie" se poursuivent quant à eux, laissant augurer des investissements massifs à venir dans le territoire, qui devraient être rendus publics courant 2022.

## Filière Hydrogène Émergence de l'écosystème Hydrogène du Grand Dole

Le Grand Dole est engagé depuis de nombreuses années dans la filière hydrogène. Dans ce cadre, elle a initié et accompagné un certain nombre d'initiatives, de projets et de réalisations. Membre de l'association nationale France Hydrogène et partenaire actif des réflexions menées à l'échelle régionale sur le sujet, la collectivité s'attache également depuis plusieurs années à accompagner et coordonner les acteurs économiques locaux ainsi que les actions qu'ils mènent sur ces sujets.

Sujet concret à la fois d'écologie industrielle et d'économie circulaire, l'émergence de

l'écosystème HYDECADO s'inscrit dans cette dynamique, en venant concrétiser l'ambition de la collectivité et de nombreux acteurs économiques du territoire.

Le projet HYDECADO vise à fédérer l'ensemble de ces acteurs par la mise en place d'un schéma opérationnel s'appuyant sur un point de production d'hydrogène, capable d'alimenter un réseau de stations-filles de distribution. Un système innovant de transport devra être conçu et déployé, couplant les dernières technologies en matière de transport et de stockage d'hydrogène, avec un outil permettant le management et l'optimisation en temps réel de la chaîne logistique.

Le point de production est l'usine Inovyn située à Tavaux.

L'objectif sera de dédier une partie de l'hydrogène coproduit pour :

- Alimenter des stations de distribution sur le territoire du Grand Dole ;
- Alimenter les écosystèmes qui n'auraient pas suffisamment de consommateurs pour justifier des investissements dans un électrolyseur ;
- Offrir une solution de back-up pour les points de production des écosystèmes existants ou en cours de développement et ainsi assurer une garantie de disponibilité aux consommateurs qui y sont rattachés.

Le projet se décompose donc en quatre volets :

- **Production** : investissements à réaliser sur l'usine Inovyn de Tavaux pour la mise à disposition de l'hydrogène ;
- **Distribution** : deux stations de distribution sont aujourd'hui intégrées dans le projet ;
- **Consommation** : acquisition de véhicules hydrogènes et fourniture d'hydrogène de back-up aux stations existantes ;
- **Logistique et transport** : mise en place d'un réseau de distribution performant utilisant les dernières techniques de stockage couplées à un système de supervision en temps réel.

Le projet HYDECADO a fait l'objet d'un dossier de réponse à l'appel à projet national de l'ADEME « écosystèmes territoriaux hydrogène » le 14 septembre 2021. Le dossier est en cours d'instruction.

## Démonstration H2 Share et sensibilisation des acteurs du transport et de la mobilité

Le Grand Dole s'est associé au groupe Colruyt pour l'organisation d'une démonstration du projet H2 Share. Ce projet européen, porté par un consortium dont fait partie Colruyt, a permis la réalisation d'un prototype de camion 27 tonnes fonctionnant à l'hydrogène et alimenté par une station de recharge mobile.

L'équipement a été installé à Dole en novembre 2021 et a effectué un certain nombre de navettes pour l'approvisionnement de points de vente Colruyt. Pour clore cette démonstration, une journée de visite destinée aux acteurs du transport et de la mobilité, sensibilisés sur le sujet hydrogène dans le cadre notamment du CTEI, a été organisée, ainsi qu'une table-ronde, à laquelle ont pris part des représentants de la Métropole de Dijon, d'Inovyn, de Rougeot Énergie, de Mahytec, de Colruyt, de l'Agence Économique Régionale Bourgogne Franche-Comté et du Grand Dole.

## Méthanisation

Attendue depuis plusieurs années, l'exploitation du site de méthanisation Dole Biogaz de Brevans a démarré à l'été 2021. Le Grand Dole est actionnaire minoritaire de Dole Biogaz, aux côtés de la société Ter'Green (Naskeo) et d'un collectif d'une vingtaine d'agriculteurs du bassin dolois. Une réflexion est d'ores et déjà engagée entre Dole Biogaz et le SICTOM sur l'éventualité d'une valorisation des biodéchets par le biais de l'unité de méthanisation.

Démonstration H2 Share  
25 novembre 2021



Injection biogaz  
juin 2021

## Zones d'activités communautaires

L'année 2021 a vu la finalisation d'un certain nombre de chantiers démarrés en 2020 dans les zones d'activités du Grand Dole : Mona, Jura Trucks à Foucherans ; Ecco-for, FCB Isolation aux Grandes Épenottes à Dole, Dole Biogaz à Brevans, Intermarché à Rochefort-sur-Nenon.

Le conseil communautaire du Grand Dole a, en outre, validé en 2021 des ventes de terrains qui devraient générer dans les prochains mois des mises en chantier dans les zones

d'activités communautaires concernées : Franc-Comtoise de Confort, Estivalet, SCI la Collégiale des Vétérinaires, IDMM aux Grandes Épenottes, DG Auto à Tavaux, Brillant Isol à Rochefort-sur-Nenon, Jura Trucks à Foucherans.

Un certain nombre de projets d'implantation et de développement sont à l'étude, et devraient être officialisés dans les prochains mois.

Le Pôle Innovia a connu également une activité importante, avec l'extension des viabilisations permettant l'engagement des travaux d'aménagement du futur site Colruyt (Siège administratif France et nouvelle base logistique) dont le chantier débutera en mars 2022.



Base logistique Intermarché Rochefort-sur-Nenon

Le bon niveau de consommation foncière observé ces derniers mois a pour conséquence une diminution forte de l'offre foncière à vocation économique dans les zones d'activités communautaires. Dans ce contexte, le Grand Dole a entamé la réflexion sur l'extension future de la zone d'activités de Rochefort-sur-Nenon, inscrite au PLUI.



Inauguration de l'école de formation ECCOFOR

## Développement commercial

### www.achetezadole.fr et chèques K'Dole

Le Grand Dole s'appuie sur l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole pour développer l'activité commerciale de l'Agglomération, maintenir l'équilibre entre les différentes formes de commerce et favoriser la dépense locale. La plateforme [www.achetezadole.fr](http://www.achetezadole.fr) et les chèques cadeaux "K'Dole" sont deux outils importants de cette action, qui ont connu en 2021 des développements importants :

- Au 31/12/2021 la plateforme [www.achetezadole.fr](http://www.achetezadole.fr) compte **202 adhérents** (169 au 31/12/2020)
- En 2021, **335 000 € de chèques-cadeaux K'Dole** ont été émis
- **75 entreprises et collectivités** ont acheté des K'Dole pour leurs salariés
- **57 380 € de K'Dole** ont été directement achetés par des particuliers dans des points de distribution mis en place **dans les hypermarchés** de l'Agglomération en décembre 2021

## Zones d'activités économiques

### Rénovation de l'éclairage public

#### ZAE des Épenottes : remplacement des points lumineux.

- 65 luminaires 150 W sodium haute pression remplacés par des luminaires Led 54 Watts avec abaissement de puissance de 40% la nuit de 22 h à 6 h : Rues Vialatte, Audemar-Guyon, Jeanrenaud et Bichat
- Investissement : 22 943 €
- Économies d'énergie estimées : 4093 €/an

#### ZAE de Choisey (rond-point Grand Frais) : deuxième tranche de travaux d'éclairage public - pose par l'entreprise Lavernaux

- 11 luminaires 150 W shp remplacés par des luminaires 50 Led avec abaissement de puissance de 50% de minuit à 6 h.
- Investissement : 5345 €
- Économies d'énergie estimées : 714 €/an

## Création d'une voirie d'accès à la zone Intermarché de Rochefort-sur-Nenon.

Ce chantier a débuté en 2019 et sera terminé au printemps 2022 (marché d'environ 950 000€ HT).

Achat d'un coffret K'Dole en supermarché



## Action en faveur du cœur de ville de Dole

Le cœur de ville de Dole est une polarité commerciale majeure pour toute l'agglomération. Il connaît depuis plusieurs années un dynamisme essentiel, qui ne s'est pas atténué en 2021, en dépit des difficultés contextuelles. Ainsi :

- 15 commerces ont ouvert durant l'année, pour 6 fermetures. Le taux de vacance commerciale poursuit sa dynamique de diminution, pour s'établir aujourd'hui à 7,3 %
- 16 porteurs de projet ont été rencontrés par les équipes de l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole et 5 installations ont été accompagnées
- 2 entreprises ont été accompagnées financièrement dans le cadre du plan FISAC 2020-2023
- 3 opérations de réhabilitation de locaux commerciaux ont été conduites avec l'appui de la SPL Grand Dole Développement 39
- 7 activités ont été accueillies dans le cadre du dispositif des pépinières commerciales
- 9 boutiques éphémères ont été installées durant la période estivale, puis au mois de décembre où elles ont accueilli 61 artistes ou artisans
- durant le mois de décembre, 25 chalets de Noël ont été installés, accueillant 30 exposants.



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

**335 000 €**  
de chèques cadeaux  
K'DOLE émis

**15**  
ouvertures  
de commerces

**9**  
boutiques  
éphémères  
installées

**202**  
commerçants  
adhérents  
à la plateforme  
«Achetez à Dole»



# INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS

L'enjeu est de préserver et de valoriser la diversité et la qualité du cadre de vie du territoire en offrant aux habitants, aux entreprises et aux visiteurs de passage, les services, les offres culturelles et sportives, les équipements et l'environnement qui participent à l'attractivité du Grand Dole. Cet ensemble de services garantira à tous une aide dans la gestion du quotidien, contribuera à l'homogénéisation de la qualité de vie sur le territoire et, comme les axes précédents, contribuera au renforcement de l'attractivité du territoire.

## L'OFFRE DE SERVICES POUR LES FAMILLES

Nous aurions pu croire, que pour la deuxième année de crise sanitaire liée au COVID, les effectifs de nos accueils de loisirs chuteraient.

Au contraire, l'année 2021 a été marquée par une forte sollicitation de nos accueils de loisirs. Cette situation est à mettre en lien avec la dynamique de l'emploi du bassin dolois.

Si, traditionnellement, on connaît une baisse d'effectif à la rentrée de septembre, le constat n'a pas été le même cette année. Dès les 15 premiers jours, nous avons atteint les niveaux d'inscription de mai/juin. Lors des vacances d'automne et de fin d'année, les demandes d'accueil étaient supérieures aux places disponibles.

Pour faire face collectivement à ce défi, les

communes nous ont accompagnés à travers le développement de la mutualisation des locaux et des personnels de la communauté éducative (ATSEM, AESH, services civiques).

Le Grand Dole a investi dans la formation de ses agents. En plus des formations sur le management, la réduction des déchets, et la bienveillance éducative, en 2021, **7 animateurs ont débuté la formation BAFA et 6 directeurs ont commencé la formation BAFD.**

## Du renouveau à Tavaux !

2021 fut marquée par l'ouverture des nouveaux locaux de l'accueil de loisirs et de la ludothèque à Tavaux. Ainsi, l'ancienne salle de spectacle du CE Solvay a été réhabilitée pour accueillir une **ludothèque** flambant neuve ! Idéalement située à proximité de la médiathèque, la ludothèque a quitté ses

locaux de Damparis et a conquis un nouveau public, notamment en élargissant ses horaires d'ouverture au samedi matin.

Communiquant avec la ludothèque, un nouveau bâtiment a été construit pour accueillir **l'accueil de loisirs Juniors et le secteur jeunes de Tavaux** dans des bâtiments spacieux et adaptés pour le bien-être des enfants.

## Une organisation de service pour tous les temps de l'enfant

En 2021, suite au départ de Nicole Blime, le service Enfance Jeunesse a fusionné avec le service Affaires scolaires de la ville de Dole sous la direction de Stéphanie Spaoloni. Ces fusions marquent le souhait du Grand Dole de travailler sur l'ensemble du temps de l'enfant, scolaire et périscolaire, et d'avancer encore d'un pas dans la mutualisation des services.

## Accueil de loisirs du Deschaux

### Des travaux d'extension au programme

Le bâtiment actuel, d'une superficie de 132 m<sup>2</sup> date de 2008. Il est composé d'une unique salle servant à la fois de salle d'animation et de salle de restauration.

Face à une fréquentation en forte augmentation ces dernières années, avec jusqu'à 71 enfants accueillis à midi, trois services de repas se succèdent dans la salle, obligeant parallèlement l'organisation des temps d'animations à l'extérieur, par tous les temps, faute d'espace suffisant.

Afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions, le Grand Dole a pris la décision d'effectuer des **travaux d'agrandissement et de redimensionnement de l'actuel Accueil de loisirs, pour un montant estimé à 335 000 €.**

Cette extension, d'environ 150 m<sup>2</sup> permettra de créer :

- Une grande salle dédiée à l'animation
- Une entrée sécurisée pour les parents, avec un accès à la rue, sans passer par la cour d'école
- Un bureau d'accueil
- Un bloc sanitaire accessible PMR

Ce projet permettra également d'agrandir la cuisine de l'Accueil existant afin de la mettre en compatibilité avec les normes actuelles.

Les travaux débutent en février 2022.

Inauguration de l'ALSH de Tavaux



## Et le COVID ?

Le COVID a fortement impacté nos fonctionnements tout au long de l'année, nous obligeant à instaurer des accueils d'urgence lors des périodes de confinement.

## Moins de papiers :

### En avant la dématérialisation !

Espace famille : début décembre 2021, on enregistre 2 938 espaces personnels actifs. Actuellement, en moyenne, 192 demandes de réservation sont déposées quotidiennement.

Pour la communication avec les familles et leurs démarches, l'envoi dématérialisé est privilégié. Les résultats sont probants, notamment sur les éditions du Guide des Accueils de Loisirs et des Règlements intérieurs. **Le volume d'exemplaires a été réduit de 82%, passant de 7 000 à 1 200.**

Et le travail continue avec l'harmonisation et la professionnalisation des communications à destination des secteurs jeunes.

Ce travail s'étend peu à peu aux accueils de loisirs.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

**275** agents permanents

ACCUEILS DE LOISIRS EN 2021

**30** accueils de loisirs périscolaires

**11** accueils de loisirs extrascolaires

**5** secteurs jeunes

LUDOTHÈQUE TAVAUX  
**+ 130%**  
d'adhésions 6 mois après son installation à Tavaux



LA GRANDE TABLÉE

**700 m<sup>2</sup>**  
de cuisine

**19**  
emplois  
(19 équivalent  
temps plein)

**648 070 €**  
masse salariale

**2 358 617 €**  
budget global HT

**1 262 625 €**  
budget alimentaire HT

**602 277**  
repas fabriqués

**72**  
sites livrés  
quotidiennement

**28**  
clients

**7**  
membres du syndicat  
(représentés par 20  
personnes qui siègent)

## LA GRANDE TABLÉE

Depuis septembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pris en charge la gestion de la restauration scolaire de l'ensemble du territoire. Elle a confié la mission de restauration au Syndicat Mixte « La Grande Tablée » pour préparer les repas destinés aux écoliers d'Authume, Brevans, Champvans, Choisey, Damparis, Dole, Le Deschaux, Foucherans, Menotey, Parcey, Romange, Rochefort-sur-Nenon, Sampans, Villette-lès-Dole et Tavaux. L'école de St-Aubin a rejoint la Grande Tablée en septembre 2021. Elle fournit également les repas pour les Accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires.

### La Grande Tablée en chiffres

Surface de la cuisine : 700 m<sup>2</sup>  
 Personnel : 19 personnes (19 ETP)  
 Masse salariale : 648 070 €  
 Budget global 2021 : 2 358 617 € HT  
 Budget alimentaire 2021 : 1 262 625 € HT  
 Nombre total de repas produits : 602 277  
 Se répartissant ainsi :  
 275 401 pour les Primaires, dont 189 439 pour le Grand Dole (69% des repas primaire)  
 115 003 pour les Maternelles, dont 86 070 pour le Grand Dole (75% des repas maternelle)  
 68 334 Collèges

143 539 pour les adultes et personnes âgées, dont 100 352 sur le Grand Dole (70% des repas adultes et personnes âgées).

Nombre de sites livrés : 72, dont 30 sur le Grand Dole

Nombre de clients : 28

Membres du syndicat : 7 (représentés par 20 personnes qui siègent)

- Communauté de Communes du Grand Dole
- CCAS de Dole
- CCAS de Damparis
- Communauté de communes Jura Nord
- Communauté de communes de la Plaine Jurassienne
- Conseil Départemental du Jura
- ÉTAPES

### Loi ÉGAlim

- Menus végétariens 1 fois par semaine depuis le 01/09/2019
- Convention avec les Restos du cœur depuis avril 2018
- **De 2020 à 2021 : augmentation de 20 à 33% de produits biologiques, de 5 à 6% de produits sous signes de qualité et de 21% à 28% de produits locaux.**

## POLITIQUE DE LA VILLE

En janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pris la compétence de la Politique de la ville, et de ce fait, plusieurs actions sont mises en place sur le territoire. Deux axes d'actions font l'objet de financements :

- des actions de prévention auprès de l'ensemble des collégiens du périmètre du Grand Dole (Collèges de Tavaux, de Damparis et de Dole) financées par l'État et par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
- des actions financées conjointement par l'État, la Région et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre du Contrat de Ville, et mises en place sur le quartier prioritaire des Mesnils Pasteur.

Depuis la crise sanitaire liée à la COVID, les différentes actions ont été largement perturbées, obligeant à supprimer les formes d'échanges et de contacts. En 2021, une période de répit a permis de reprendre progressivement les projets en présentiel, à la satisfaction des publics.

Depuis le mois de septembre 2021, Nicole Blime a pris un poste de chargé de mission qui vise à poser un diagnostic partagé sur le quartier des Mesnils Pasteur afin de faire un point précis sur les forces vives présentes, les actions engagées, les besoins de la population et les dynamiques nouvelles à mettre en œuvre.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une démarche concertée et d'animation avec tous les acteurs et la population du quartier.

Ce travail permettra de définir les axes prioritaires en vue du nouveau Contrat de Ville. L'installation dans des locaux dédiés va favoriser un espace de rencontres propice au vivre ensemble et à l'émergence de projets.

### Les actions de prévention dans les collèges

Jusqu'au mois de juin, il était encore difficile de programmer des interventions avec les établissements scolaires soumis à des protocoles sanitaires stricts. À partir de la rentrée de septembre, des contacts avec les

principaux des collèges ont permis de cibler les thèmes intéressants pour les élèves, ainsi que les niveaux de classes. Des « théâtres forum » sur le thème du harcèlement scolaire, mis en scène par la Compagnie Les comédiens Associés, ont été présentés aux classes de 6<sup>e</sup> des collèges. Pour certaines classes de 5<sup>e</sup>, le thème abordé était celui des réseaux sociaux.

Pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, les conduites addictives et la sécurité routière étaient abordées avec le même format de « théâtre forum ». Cet outil a pour avantage de permettre à des jeunes de se mettre en scène avec les comédiens sur des situations qu'ils peuvent vivre dans leur quotidien, puis de débattre avec eux. L'échange porte sur la situation : comment elle a été traitée, ce qui aurait pu être fait, et de manière plus générale ce qu'il convient de faire face à de telles situations.

**950 élèves ont bénéficié de ces dispositifs**, qui leur permettent d'être sensibilisés à certaines conduites à risque, mais aussi de s'interroger et d'échanger avec des adultes en dehors de leur famille.



Du théâtre forum pour sensibiliser les jeunes

## Les actions dans le cadre du Contrat de ville

La Politique de la Ville est régie par la Loi du 21 février 2014. Elle repose sur la co-construction avec les habitants, les collectivités, les associations et l'État, de projets pour permettre aux quartiers prioritaires d'exprimer toutes leurs potentialités tant humaines, qu'économiques, ou encore pour améliorer leur cadre de vie. Sur le territoire, sa mise en œuvre repose sur la signature d'un Contrat de Ville à l'échelle de la Communauté d'Agglomération, mais dont les actions sont ciblées sur le quartier prioritaire des Mesnils Pasteur, périmètre défini par l'État. Celui-ci a été signé pour une période allant de 2015 à 2020, prorogée jusqu'à 2022, voire 2023.

Les axes définis par la convention cadre du Contrat de ville demeurent :

- Cohésion sociale
- Scolarité, emploi et insertion professionnelle
- Logement et cadre de vie

Suite à l'appel à projets "Contrats de ville" pour l'année 2021, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a signé 38 conventions avec 16 associations.

Le budget global de ces projets est de 286 925 €, réparti de la façon suivante : 162 425 € Grand Dole, 98 500 € État et 26 000 € Région.

Il convient de faire un zoom particulier sur le Programme de Réussite Éducative, action largement financée par l'État (42 000 €) et la collectivité (26 800 €).

Le Programme de Réussite Éducative est un axe majeur. Ce dispositif permet un accompagnement des enfants en grande difficulté et de leur famille.

La référente est un lien entre l'école, le collège, l'ensemble des partenaires et les familles.

En début d'année 2022, le PRE compte 68 inscrits. Durant l'année 2021, plusieurs projets d'activités ont été proposés aux enfants : atelier estime de soi, musicothérapie, intervention individualisée d'une psychologue, atelier céramique, deux semaines d'activités « Bien dans ta Tête, Bien dans ton Corps » avec Cité Jeunes, participation à UFOSTREET (journée organisée par l'UFOLEP sur les cultures urbaines), participation à la journée du Refus de la Misère et atelier émaux en collaboration avec ATD Quart Monde, découverte de 3 spectacles programmés par l'école de musique à l'auditorium, participation à 3 ateliers avec Dole Environnement, atelier conte/lecture en collaboration avec Loisirs Populaires, participation financière pour les enfants qui ont fréquenté les séjours et les activités de l'accueil de loisirs des Loisirs Populaires.

Le PRE doit se poursuivre avec les mêmes objectifs car il permet d'identifier les problématiques rencontrées par certaines familles, d'être garant d'une cohérence entre l'ensemble des acteurs, d'être le lien avec les familles, d'accompagner l'enfant dans une globalité éducative.

## L'OFFRE CULTURELLE

### Le réseau des médiathèques du Grand Dole

Les médiathèques en font toujours plus pour satisfaire les Grands Dolois : de nouveaux espaces aménagés pour se sentir bien, être à l'aise pour travailler, lire, échanger, découvrir les nouveautés. Et les propositions d'activités ne manquent pas, chacun peut y trouver son bonheur !



RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

**7** bibliothèques

**7** bibliothèques associées

**15** points « livres nomades »

**5 000** abonnés

**233 000** documents prêtés

**2 300** prêts de livres numériques

**+ de 230** prêts aux bibliothèques jurassiennes

**14 500** documents achetés dont 185 livres numériques



PILON ET NAVETTES

**13 192** documents pilonnés

- dons aux bibliothèques associées et points
- livres nomades : 20 %
- recyclage papier : 80 %

**52** navettes réalisées entre les bibliothèques intercommunales

bibliothèques professionnelles

**10 484** documents en transit



ACTIONS CULTURELLES

**+ de 120** accueils de groupes soit 2171 enfants !

**86** actions tous publics

- 5 ateliers créatifs
- 6 expositions
- 9 ateliers numériques
- 59 rendez-vous littéraires
- 5 rendez-vous musicaux
- 1 conférence
- 1 projection

Salle Jeunesse de la médiathèque de l'Hôtel-Dieu



## Action culturelles 2021 : temps forts

### Y'a plus de saison !

Habillage littéraire des marches de l'escalier Rue Pasteur.

### Partir en livre

Grand fête du livre jeunesse en juillet.

### Siestes lectures

8 siestes en extérieur en juillet et septembre.

### Livre dans la Boucle

Accueil d'écrivains en partenariat avec le réseau bisontin.

### Soirée Rock à Dole

Soirée musicale à thème.

### Prêt du Grand Coran au musée des Beaux-Arts de Dijon

dans le cadre de l'exposition nationale «Les arts de l'Islam».

### Journées européennes du Patrimoine : les passeurs d'histoire

Pour la première fois, les 18 et 19 septembre 2021, le Grand Dole s'est fait l'écho des Journées européennes du Patrimoine organisées par 12 communes et leurs associations : Saint-Aubin, Gevry, Lavans-lès-Dole, Damparis, Romange, Tavaux, Villers-Robert, Parcey, Falletans, Amange, Dole et Menotey. Chaque commune a décliné le thème officiel « Patrimoine pour tous » par la création de « passeurs d'histoire », des personnes relais qui ont pu conter l'histoire de leur village, d'un

lieu, d'un monument, de savoir-faire ou d'us et de coutumes de chez eux. Ce programme partagé a participé au grand succès de cette édition dans chaque village impliqué.

### Nuits (Re)belles

Proposées par le Moulin de Brainans, Scène de Musiques Actuelles du Jura, les Nuits (Re)belles ont pour principe d'associer dans une même dynamique :

- la découverte d'artistes émergents, atypiques, accessibles et rassembleurs,
- la valorisation d'une commune, de ses habitants, de son patrimoine et ses savoir-faire, et d'une association du village.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole fait le lien, accompagne et apporte une aide logistique aux communes. Il soutient financièrement le Moulin de Brainans.

Le Moulin de Brainans nous fait bénéficier de son expertise artistique et technique. Il programme et organise le concert.

Dès 2019, le Grand Dole s'est engagé au côté des communes de Champdivers et d'Auxange. En 2020, le Covid a obligé à annuler.

Cette année, il a fallu apprendre à « dompter » cette pandémie et deux Nuits (Re)belles ont pu être organisées, elles ont rencontré un franc succès :

#### • À Pesoux, le vendredi 9 Juillet 2021

Association impliquée : le comité des fêtes de Pesoux.

Groupe musical proposé par le Moulin : Duo Rovski (duo féminin français chanson/électro).

Les choix d'actions de la commune : visite de la ferme des Meix en fin d'après-midi + première partie du groupe de rap bisontin LIP dont un des membres est originaire de Pesoux.

Fréquentation : environ 300 personnes.

Gros succès à la restauration : 37 kg de frites et plus de 200 sandwiches vendus !

#### • À Gredisans, le dimanche 11 Juillet 2021

Association impliquée : le comité des fêtes de Gredisans.

Groupe musical proposé par le Moulin : Duo Rovski (comme à Pesoux).



Nuits (Re)belles

Les choix d'actions de la commune : visite découverte et mise en place d'un circuit pédestre des « croix pattées ». Organisation d'une dégustation du Crémant de Gredisans en mairie.

Fréquentation : plus de 100 personnes.

### Enseignement musical

Créé en 1972, le Conservatoire de musique et de danse de Dole propose des parcours pour tous - de l'éveil musical au cycle 3 diplômant - ainsi qu'un vaste choix de disciplines. Il dispose de plusieurs ensembles (maîtrise, chorales, orchestres à vent et à cordes...) et compte un département dédié aux musiques actuelles, Les Caves.

**C'est le seul Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) reconnu par l'État dans le Jura.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, la gestion de cet établissement est assurée par le Grand Dole,** qui accompagne également les deux écoles de musique du territoire : Tavaux-Abergement-Damparis et Saint-Aubin.

Ces subventions permettent d'harmoniser progressivement les tarifs entre le Conser-

vatoire à Rayonnement Départemental et ces écoles.

Le conservatoire a accueilli, en 2020-2021, 650 élèves (baisse due essentiellement à la non réinscription de choristes amateurs en raison des difficultés liées à la pratique du chant choral en raison du Covid). Le CRD emploie 44 personnes, dont 38 enseignants.

Les activités ont été à nouveau fortement perturbées par la pandémie (entre novembre et mai).

Toutefois, le CRD, aux côtés des autres structures culturelles, s'est impliqué dans « Y'a plus de saison ! » : transmission de documents, concerts et séances pédagogiques filmés sur le site du pôle culturel ; « Brigades d'Intervention Culturelle » (BIC) dans les EHPAD, Foyers et à l'Hôpital : L'Atelier « Musique de rue » a participé à « Samedi c'est fanfare » à l'automne et l'Harmonie a même proposé des « aubades » début juillet au Cours St-Mauris.

Dans ce contexte, un certain nombre d'activités ont été annulées durant l'année mais certaines ont pu se tenir notamment en mai-juin (master-class avec l'ensemble de gamelan Kotekan, concert de clôture des

Auditeurs du soir, spectacle de la classe de danse...) et à l'automne (La Cuisine de Josquin et Léonie avec la Pré-Maîtrise, trois concerts des Auditeurs du Soir...).

Certains spectacles ont fait l'objet de captations filmées (spectacle des orchestres CHAM avec l'école de cirque, spectacle « Les Tableaux d'une exposition-Enfantines, conte musical « Mahdi et le cerf-volant du bout du monde de la pré-maîtrise »...).

D'autres actions ont été reportées à l'automne 2021 (6<sup>e</sup> édition des Pupitres en liberté ; semaine « Zic-Zac folies » pour les 20 ans du département Musiques actuelles du CRD, master-class « Clarinettes urbaines », semaine « Saxofolies », qui s'est terminée par le Concert de Sainte Cécile avec l'Harmonie...).

Nous avons également repris le projet d'associer des jeunes élèves aux musiciens de l'Harmonie pour les commémorations patriotiques (11 novembre, 5 décembre).

Enfin, nous avons pu engager, suite au recrutement au sein du CRD d'une seconde musicienne intervenante, des actions dans de nombreuses classes du Grand Dole dès la rentrée de septembre.



Masterclass avec l'ensemble du gamelan de la Compagnie Kotekan



Calendrier détaillé des actions réalisées entre septembre et décembre 2021 :

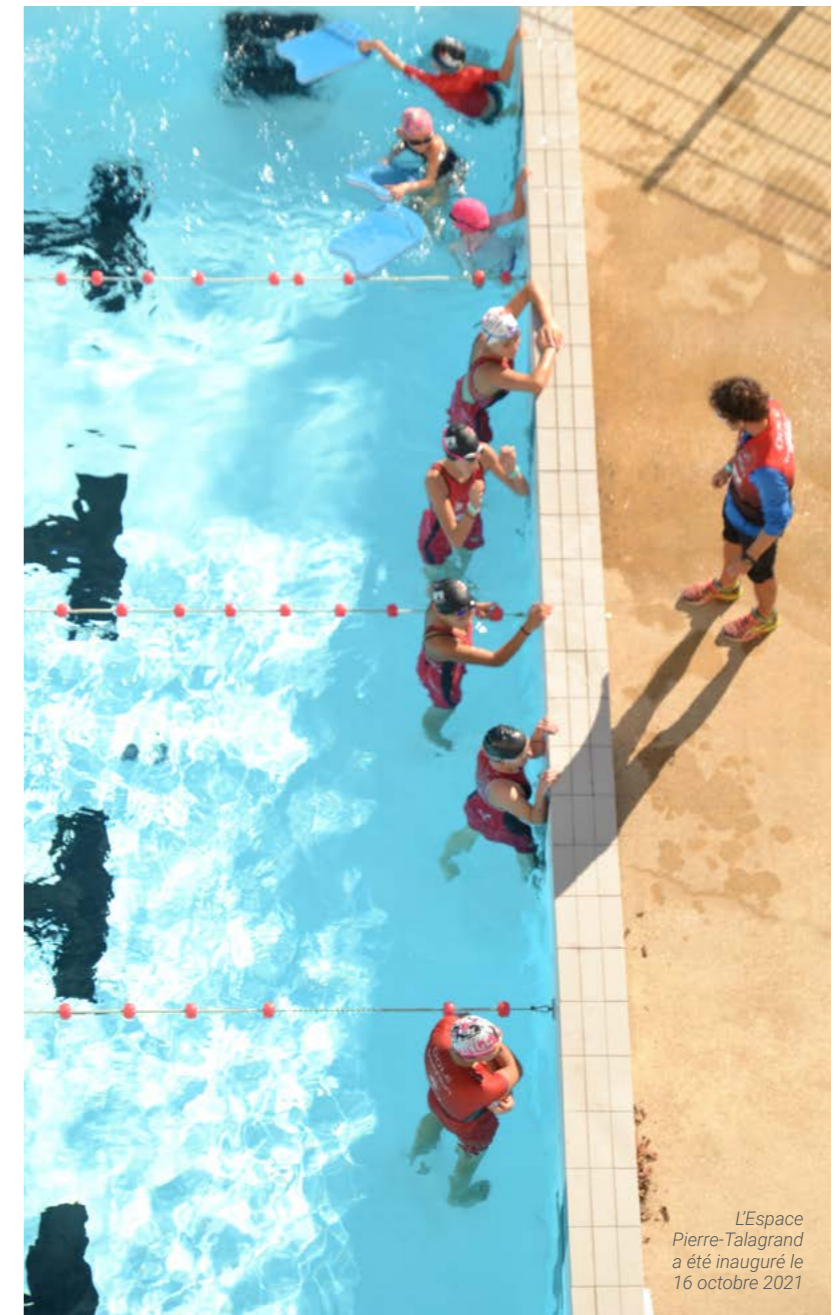
- Ven. 3 sept, 19h à l'Hôtel Dieu : présentation de la saison culturelle
- Mardi 14 sept, 18h30, auditorium Karl-Riepp Saisons et sentiments (autour de « Snow, Moon & Flowers » de Camille Pepin, compositrice en résidence au Festival de Besançon)
- Jeu 30 sept à 18h30 et ven 1<sup>er</sup> oct, 20h, La Fabrique : La Cuisine de Josquin et Léonie (en lien avec le week-end Gourmand du Chat Perché) Conte musical de Claude-Henri Joubert (enfants de la Pré-Maîtrise, direction P. Roberjot, mise en scène M. Lacroix, piano D. Peyrard).
- Samedi 9 et dimanche 10 octobre : Pupitres en Liberté - 6<sup>e</sup> édition « De la Russie à l'Orient »
- Mardi 12 octobre, 18h30, Auditorium Karl-Riepp : Ouverture de la Saison « À l'Italienne » des Auditeurs du Soir : « Clémenti e tutti chianti » (Clémenti, Mozart, Debussy, Satie)
- Merc. 20 à ven. 22 octobre, salle de La Rive Mt Roland : Zic Zac Folies (à l'occasion des 20 ans du département Musiques actuelles du CRD « Les Caves », en partenariat avec la Médiathèque).

- Mercredi 20 : Human Behavior, autour de l'univers de Björk
- Jeudi 21, Soirée Fusion : à 20h « Belly Moon » et à 22h « Shelter »
- Vendredi 22, Soirée Reggae : à 20h « Harbingerz » et à 22h « Mystically »
- Sam 23 et dim 24 octobre, Salle de la Rive Mont Roland Master-class « clarinettes urbaines »
- Mardi 9 novembre à 18h30, Auditorium Karl-Riepp Auditeurs du Soir : Hommage à Piazzola
- 11 nov. : Commémoration patriotique (membres de l'Harmonie et élèves du CRD)
- du 17 au 21 novembre : Saxofolies / Sainte Cécile
- Mardi 16, 18h30, Auditorium Karl-Riepp : Concert saxophone et piano avec Alexandre Doisy
- Samedi 20 novembre, à La Commanderie : Rencontres régionales, conférences, etc.
- Samedi à 20h, La Commanderie : Concert « Sax » par Les DéSaxés
- Dimanche 21 novembre à 17h, La Commanderie : Concert de Sainte Cécile
- 5 déc. : Commémoration patriotique (membres de l'harmonie et élèves du CRD)
- Mardi 7 dec à 18h30, Auditorium K-Riepp Auditeurs du Soir : Trio Althéa
- 12 au 18 dec : Concerts du temps de Noël
- Dim 12 à 17h, Auditorium : Concert de l'ensemble Euterpe, avec des élèves du CRD solistes
- Jeu 16 et ven 17 déc. : 18h30 : « Chanson pour les enfants, l'hiver » - Maîtrise
- Samedi 18 décembre : Chorale du Foyer des Paters

### Les équipements sportifs structurants du territoire

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire », le Grand Dole assure la gestion de plusieurs équipements sportifs dont notamment :

- le Golf du Val d'Amour à Parcey : 319 licenciés ; 279 abonnés et 17 jeunes de moins de 18 ans à l'école de golf



L'Espace Pierre-Talagrand a été inauguré le 16 octobre 2021

- le gymnase communautaire de Saint-Aubin Ernest-Gagnoux,
- la piste de BMX à Tavaux.
- le Dojo du CE Solvay à Tavaux

### L'Espace Pierre-Talagrand

Le complexe aquatique et sportif communautaire, unique et innovant pour la région Bourgogne-Franche-Comté, répond aux besoins du territoire (scolaires et hors scolaires) et fait des pratiques physiques et sportives un support d'identité et de promotion du Grand Dole.

ESPACE  
PIERRE-TALAGRANT

Inauguration  
**10/2021**

Fréquentation en 2021  
**85 655**

Chiffre d'affaires 2021  
**393 856 €**

FRÉQUENTATION  
AQUAPARC ISIS  
DE DOLE

**24 558**  
entrées

**102 989 €**  
de recettes

FRÉQUENTATION  
PISCINE  
LÉO-LAGRANGE  
DE TAVAUX

**4 980**  
entrées

**9 159 €**  
de recettes

### Aquaparc Isis et piscine Léo-Lagrange de Tavaux

Dans la continuité des travaux entrepris en 2018 à l'Aquaparc, les clubs ont pu continuer à s'entraîner après la saison estivale, jusqu'à la fin de l'année 2019 et 2020. Pour la saison estivale 2021, la société Equalia a pris son rythme de croisière en collaboration avec la société Dalkia qui assure la maintenance du traitement de l'eau.

Le Grand Dole élargit son domaine d'intervention en matière de politique sportive afin de répondre au mieux aux besoins des associations, des clubs, des scolaires et du grand public.

### Stade de la Pépinière



En 2021, des travaux ont débuté pour la rénovation des anciens vestiaires et du club house à la Pépinière.

### Golf du Val d'Amour

Le Grand Dole a participé financièrement aux travaux de rénovation du système d'arrosage à hauteur de 1 500 € pour un coût total de l'opération qui s'élève à 32 000 €.

### Le soutien aux clubs sportifs et associations

Outre la gestion d'équipements structurants, le Grand Dole encourage également la pratique sportive en soutenant notamment les associations et clubs sportifs du territoire. En 2021, plusieurs associations sportives ont ainsi été soutenues financièrement pour un montant de 101 100 € (contre 91 000 € en 2020).

### Les ambassadeurs du sport

Par ailleurs, le Grand Dole soutient les sportifs à travers son programme « Ambassadeurs du Sport ».

En 2021, la réflexion est toujours en cours sur la représentativité de ces Ambassadeurs et sur l'image et l'impact pour le Territoire du Grand Dole.

Ainsi, aucune subvention n'a été accordée.

## MODERNISER ET DIVERSIFIER LES OFFRES DE MOBILITÉ

### Transport

#### Optimisation des réseaux de transports

Le Grand Dole développe une politique de mobilité à travers son réseau de transport TGD mis en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, mais aussi avec le déploiement d'une approche globale de la mobilité par le développement de modes de déplacement complémentaires comme les modes doux ou le covoiturage.

En 2021, le Grand Dole a poursuivi une étude sur les mobilités, engagée fin 2019. L'objectif est de proposer un Plan de Mobilité qui définit les priorités d'intervention du Grand Dole sur les années à venir pour améliorer la mobilité des habitants de son territoire : complémentarité des modes de transport, amélioration du réseau TGD, développement de nouveaux services, développement de la pratique du vélo, amélioration de la communication des services numériques...

#### Réseau TGD

L'exploitation du réseau est déléguée à la société CarPostal, rachetée en 2020 par la société Keolis, qui a été renouvelée en septembre 2016 pour une durée de 7 ans.

Les principes du réseau sont les suivants :

- une desserte de toutes les communes du Grand Dole,
- une offre par commune basée sur la population et la fréquentation,
- un objectif de simplification pour l'utilisateur (réservation et paiement par Internet, information voyageur...).

De nouveaux tarifs combinés sont en place depuis 2019 pour favoriser l'intermodalité avec le train :

- une tarification combinée réseau TER – Réseau TGD avec des réductions tarifaires sur les deux abonnements.
- la Ville de Dole a mis en place un tarif de stationnement à 50% pour les abonnés TER sur le parking des Messageries.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, le règlement du service FlexiPMR, réservé aux personnes titulaires



d'une carte mobilité inclusion à 80% a évolué afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Les Personnes à Mobilité Réduite ne sont plus prises en charge sur les points d'arrêt du réseau TGD, mais d'adresse à adresse.

#### Mise en place d'un nouveau service de transport vers la ZI de Rochefort-sur-Nenon

Depuis 2019, le Grand Dole a engagé une réflexion sur le secteur de la Zone d'Activités de Rochefort-sur-Nenon avec les entreprises, pour améliorer le service de transport collectif vers la zone qui emploie environ 1000 personnes.

Depuis avril 2021, un service de transport à la demande fonctionne en complément de la ligne 13 du réseau TGD et du service Flexi job (horaires décalés tôt le matin ou tard le soir). À midi, aux heures de sortie et de prise de poste, un transport à la demande amène et ramène les employés qui résident sur les 18 communes du Grand Dole desservies (les mêmes que le flexi job). Cette expérimentation 2021 se poursuivra en 2022.

#### Actions de sensibilisation

Des actions de sensibilisation aux règles de sécurité dans les transports scolaires ont été réalisées par le réseau TGD pour les écoles élémentaires : 18 classes ont été rencontrées, avec 443 élèves sensibilisés en 2021.

Trois journées en décembre ont été consacrées à une animation destinée aux collégiens, avec différents ateliers sur la sécurité routière, avec notamment la présence d'un car pédagogique permettant une simulation d'accident, afin de les sensibiliser au port de la ceinture de sécurité. Un bilan positif pour ces journées avec la participation de 350 élèves, des classes de 5<sup>e</sup> des collèges Ledoux, Bastié à Dole et du Collège de Tavaux.





ACCESSIBILITÉ  
DU RÉSEAU

**35**  
arrêts  
prioritaires  
accessibles

Une animation de sensibilisation aux modes doux a été organisée à l'Hôpital Pasteur pendant la semaine de la mobilité afin de faire tester au personnel soignant des vélos à assistance électrique.

### Points d'arrêts/mobilier

Le réseau compte 227 points d'arrêts depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le marché de mobilier urbain a été renouvelé en même temps que la délégation de service public (DSP) de transport de voyageurs et s'étend sur la même durée (7ans).

### Mise en accessibilité du réseau

L'Agenda d'accessibilité programmé identifie 58 arrêts prioritaires, dont 50 nécessitent des travaux.

En 2021, les arrêts mis en accessibilité sont les suivants : Champdivers (rue du Finage), Saint-Aubin (église), Champvans (Huffenhardt), Parcey (Centre). Au total, 35 arrêts prioritaires sont aujourd'hui accessibles.

### Transport collectif

Suite à la crise sanitaire, le réseau TGD a été impacté, la fréquentation a diminué d'environ 17% depuis 2019. Une augmentation de 32% est constatée en 2021 par rapport à l'année 2020.

### Mise en œuvre d'une politique de mobilité innovante

#### Transformation de l'ancienne voie Grévy en voie verte

En novembre 2021, la voie Grévy a été inaugurée par le Grand Dole et ses partenaires,

les communautés de communes voisines et les communes traversées, notamment Dole, Crissey, Villette-lès-Dole, Parcey et Nevy-lès-Dole. Ce projet, engagé en 2017, s'est concrétisé par la création de 18,5 km de voie verte en site propre.

Cet axe stratégique pour le développement des modes doux dans le Grand Dole se raccorde à l'Euroveloroute 6 à Dole. Les communes poursuivront en 2022 le maillage de leurs équipements vers cet axe structurant.

### Boucle insolite

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, le Grand Dole a organisé le 19 septembre, la 5<sup>e</sup> édition de la Boucle insolite adaptée aux contraintes sanitaires : une balade urbaine d'environ 20 kilomètres en extérieur, pour découvrir autrement la ville de Dole ainsi que les communes de Crissey et Villette-lès-Dole en visitant des lieux habituellement fermés au public.

La boucle a réuni environ 400 participants pour cette édition pluvieuse.



la Boucle insolite 2021

Le Grand Dole a inauguré en mai 2016 le service de location de vélo de longue durée VDole. L'objectif principal est d'inciter à la pratique du vélo en permettant aux usagers de disposer d'un vélo à des tarifs modestes. Dans un souci d'intégration complète à la logique de transport du Grand Dole, ce service est un service du réseau de transport urbain de voyageurs TGD, géré par le guichet unique en gare voyageurs. Cela permet d'améliorer encore les complémentarités entre le bus, le train et le vélo.

Le Grand Dole poursuit l'extension du service en 2020 en proposant à la location 3 nouveaux vélos à assistance électrique (VAE). **Au total, ce sont donc 15 vélos classiques et 19 VAE qui sont proposés à la location.** Ce système de location est couplé avec l'installation par le Grand Dole d'un abri à vélos sécurisé sur le parvis de la gare de Dole, dont la capacité a été doublée en septembre 2020 pour atteindre 72 places.

### Information voyageur temps réel

L'application Pysae à l'attention des usagers du réseau TGD permet d'avoir un accès en temps réel aux horaires de passage des lignes urbaines 1, 2 et 3. Elle est couplée à l'installation de bornes d'information voyageurs sur deux des arrêts principaux du réseau.

### Aménagement d'une aire de covoiturage à Authume

Les études d'aménagement de l'aire de covoiturage à la sortie de la gare de péage d'autoroute d'Authume ont repris en 2021. Le projet prévoit la création de **112 places de stationnement**. Il est couplé à la mise en place d'un projet d'**ombrières photovoltaïques**. Il comprendra une borne de recharge électrique, un arrêt minute, un arrêt de bus pour les bus grandes lignes liaisonné avec l'aire, un abri à vélo sécurisé. À terme, le réseau TGD pourrait desservir cette aire de covoiturage comme à Choisey. Les entreprises de l'aire de covoiturage sont retenues. Les travaux débuteront en 2022, à l'issue des travaux du giratoire menés par le Département du Jura.



SERVICE VDOLE  
VÉLOS SIMPLES

**22**  
clients

**12**  
locations  
de 1 mois

**6**  
locations  
de 3 mois

**6**  
locations  
de 6 mois

SERVICE VDOLE  
VÉLOS À ASSISTANCE  
ÉLECTRIQUE

**58**  
clients

**6**  
locations  
de 1 mois

**52**  
locations  
de 2 mois

**5**  
vélos achetés  
en 2021,  
soit un total de  
**21 vélos**  
à assistance  
électrique

Projet d'aire  
de covoiturage  
à Authume

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Les actions du Grand Dole en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie du territoire portent notamment sur la **préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets ménagers, l'amélioration de la qualité de l'eau, mais aussi la sensibilisation à l'environnement.**

De manière générale, le Grand Dole intervient aussi bien sur des services à la population, de l'assistance aux communes, de la construction de projets territoriaux, de la réalisation de travaux et de la sensibilisation. Ses moyens d'action reposent sur les services de la collectivité, ses communes et ses nombreux partenaires institutionnels et associatifs : Département, Sictom, SMDL, ATMO BFC, Dole Environnement ...

### Les déchets ménagers

Le service de collecte et de **traitement des ordures ménagères est assuré par le Sictom** de la zone de Dole.

En 2021, sur le Grand Dole, le service a connu les évolutions suivantes :

- Mise en service des conteneurs enterrés à côté du Complexe sportif Talagrand,
- Déploiement de 10 bornes supplémentaires pour la collecte de textiles par Interfringue sur Dole,
- Engagement de l'étude pour le réaménagement, la mise en sécurité et la mise en conformité de la déchetterie de Saint-Aubin,
- Réalisation des travaux de mise en conformité de la déchetterie de Tavaux.

### Les espaces naturels

#### Réseau des Espaces Naturels Sensibles des Monts Dolois

- Au Grand-Mont, sur la commune d'Authume, la remise en pâturage du site est lancée. Les travaux de clôtures ont été réalisés en fin d'année 2021 avec l'appui de la cellule technique du Département du Jura.
- Au Mont-Coq, sur la commune de Champvans, le pâturage engagé en 2019 est pérennisé. Des travaux complémentaires de débroussaillage et de pose de clôtures avec l'appui de la cellule technique du Département du Jura ont été réalisés début 2021.

- Au Mont-Roland et au Mont Joly, les aménagements pastoraux ont été améliorés pour une meilleure gestion (reprise des clôtures, cloisonnements, défrichements de nouvelles zones).

Parallèlement, le Grand Dole s'est engagé pour la **valorisation pédagogique des sites auprès du grand public.** Suite au concours photo « L'Appel des Monts » en 2020, une **exposition itinérante** a été conçue en 2021 et circulera dans le réseau des médiathèques du Grand Dole et dans les communes en 2022. En 2022, chaque site sera valorisé par un panneau d'accueil et des médias thématiques de type panneaux et bornes pédagogiques.

### Observatoire de la biodiversité

Le Grand Dole a élaboré en 2018 un dispositif d'animation sur la biodiversité auprès des communes qui comprend plusieurs volets : connaissances, mobilisation autour des enjeux de préservation, et mise en place d'actions en faveur de la biodiversité.

Testée sur la commune de Champdivers en 2018, l'expérimentation s'est poursuivie en 2019 et 2020 sur les communes de Tavaux et Authume, puis sur la commune de Saint-Aubin en 2020 et 2021.

En 2022, le dispositif d'animation sera étendu à la commune de Champvans.

### Portage de projets par les partenaires associatifs

Les appels à projet destinés aux associations qui œuvrent pour les espaces naturels se sont poursuivis en 2021. Trois associations se sont engagées dans le dispositif :

- **Ligue de Protection des Oiseaux de Franche-Comté.** Poursuite du programme de restauration et de plantation de vergers dans le cadre du Plan régional de conservation de la Chevêche d'Athéna et pour la sauvegarde des variétés fruitières locales avec les Croqueurs de Pommes. Depuis 2012, ce programme a mobilisé 42 propriétaires (communes, particuliers, agriculteurs), pour 53 ha de vergers mis en gestion écologique, et 56 vergers créés.
- **Dole Environnement.** Résolution d'un point d'écrasement d'amphibiens sur la RD322 à Foucherans. Inventaire participatif sur

des secteurs d'écrasement d'amphibiens à Damparis, Abergement-la-Ronce, Saint-Aubin, Tavaux et Foucherans. Actualisation de la connaissance sur le Crapaud calamite sur Damparis et Tavaux

- **Fédération départementale des chasseurs du Jura.** Animations sur la commune de Saint-Aubin : restauration de la mare de Virey et projet pédagogique avec des établissements scolaires. Plantation de 300 m de haie sur une parcelle agricole.

### Intervention des structures expertes régionales

La préservation du patrimoine naturel du Grand Dole nécessite de mieux connaître son patrimoine et ses enjeux de conservation, lutter contre les effets de la fragmentation des paysages et du réchauffement climatique sur la biodiversité, informer des enjeux présents sur le Grand Dole. À ces fins, le Grand Dole mobilise des structures régionales expertes. En 2021, ces partenaires ont réalisé les actions suivantes :

- **Ligue de Protection des Oiseaux de Franche-Comté.** Participation au projet Observatoire de la biodiversité sur la commune d'Authume. Actualisation de la connaissance des sites à Rainette verte.
- **Conservatoire Botanique.** Participation au projet Observatoire de la biodiversité en appui pour la synthèse des données. Inventaire des habitats, de la flore et de l'entomofaune sauvages dans les forêts humides. Animation d'un réseau de correspondants de l'association mycologique et botanique doloise.

### GEMAPI

Le Grand Dole a transféré sa compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI" au Syndicat Mixte Doubs Loue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. À cet effet, le syndicat assure la gestion courante (et de crise) et les travaux de confortement des digues de protection, ainsi que les travaux d'entretien et de restauration écologique des cours d'eau.

Après la réalisation des travaux de sécurisation de la digue sur Champdivers, et de restauration de la continuité écologique sur la Clauge au niveau des ponts de Goux



Roitelet à triple bandeau, photo issue de l'étude Natura 2000. © Alain Joveniaux

en 2020, le syndicat a engagé en 2021 les **études sur la Raie des Moutelles à Crissey et la Morte Saint Philippe à Dole**, et réalisé les **travaux de restauration du ruisseau de Falletans** dans la traversée du village, initié et animé par le Grand Dole depuis 2017. L'inauguration de ce chantier est prévue au printemps 2022.

### Natura 2000

- **Amélioration des connaissances** avec la restitution de l'étude ornithologique sur le massif de la Serre.
- **Accompagnement de projets** pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.
- **Préparation de contrats forestiers** auprès de plusieurs communes propriétaires forestiers.
- **Programme d'animations** pour la découverte par le grand public du patrimoine naturel des sites.

### Lutte contre l'Ambroisie

En 2021, le Grand Dole a poursuivi son soutien à l'action de la FREDON Bourgogne Franche-Comté pour la lutte contre l'Ambroisie, plante exotique envahissante à haut risque allergisant, et a accompagné la mobilisation des référents communaux pour la surveillance de cette plante par l'organisation d'une réunion de formation le 23 juin.

En parallèle, le Grand Dole a participé à la surveillance des pollens d'Ambroisie mise en place par ATMO BFC à la demande de l'Agence Régionale de Santé, avec la relève hebdomadaire de la station de mesure installée à Dole pendant la floraison estivale de cette plante.

### Sentiers de randonnée

Mise en œuvre du réseau de sentiers de randonnée pédestre et de boucles VTT.

Avec l'aboutissement du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée - PDIPR du Grand Dole qui s'est concrétisé par le balisage et la réalisation d'une **signalétique directionnelle dédiée de 230 km de sentiers de randonnée pédestre et de 15 boucles VTT** sur le territoire et l'édition d'un cartoguide de randonnée, l'action s'est poursuivie en 2021 avec la conception et la **pose de 4 panneaux RIS - Relais d'Information Randonnée**.

La Colorando – Commission Locale de Randonnée a été réunie en mai 2021 avec la participation d'élus des communes et des acteurs locaux des sports de plein air pour présenter la fin des travaux et engager la réflexion sur le déploiement de nouveaux sentiers et de nouvelles pratiques (VTT à assistance électrique, Trail,...).

### La transition énergétique Consommation d'énergie issue du réseau de chaleur biomasse

Plusieurs bâtiments du patrimoine du Grand Dole sont raccordés au réseau de chauffage urbain alimentant la commune de Dole. Ce **réseau est alimenté à 50 % par un combustible biomasse (bois déchiqueté et écorces d'arbres locaux)**.

Pour la médiathèque Hôtel-Dieu, l'Hôtel d'Agglomération et le CAN qui ont une consommation estimative de 700 mégawattheures de chaleur, soit l'équivalent en chauffage de 280 habitants, la substitution de combustible gaz par du bois permet l'évitement d'émissions de 70 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

En 2021, **l'Espace Talagrand a bénéficié de la mise en service d'une nouvelle sous-station de distribution de la chaleur** pour répondre aux besoins des nouveaux équipements de la piscine et à la rénovation du bâtiment.

La réalisation, pendant l'été 2021, des travaux d'extension du réseau de chauffage urbain sur l'avenue Aristide-Briand et la rue Rockefeller à Dole, a permis le **raccordement de deux bâtiments supplémentaires de la collectivité : le Conservatoire de Musique et de l'ALSH Rockefeller**.



### Mise à disposition de surfaces publiques pour la pose de systèmes photovoltaïques

Successivement en 2018, puis en 2020, le Grand Dole a lancé deux Appels à Manifestation d'intérêt (AMI) sur son patrimoine en vue d'un investissement par des entreprises pour la **pose de modules photovoltaïques**. Les surfaces concernées sont : les **parkings de Dolexpo, de l'Aquaparc, du gymnase de Saint-Aubin, de la future aire de covoiturage d'Authume**. L'installation des modules photovoltaïques sur ces surfaces produirait **jusqu'à 3300 mégawattheures par an, soit la consommation électrique spécifique de 3 900 habitants du Grand Dole**.

En 2021, après la signature du contrat de location pour le parking de Dolexpo avec la société OPALE, les travaux ont pu débuter fin novembre.

Les contrats de location pour les autres sites sont en préparation pour des travaux en 2022.

### Production d'électricité par panneaux photovoltaïques

En 2021, l'installation sur le toit du CAN a produit 21,6 mégawattheures d'électricité solaire, soit l'équivalent de l'électricité spécifique de 22 habitants. Cette production d'énergie a été vendue à EDF et a généré un revenu de 2682€ pour la collectivité.

### Électromobilité

Depuis 2018, le Grand Dole a débuté l'équipement de bornes de recharges électriques pour les véhicules sur les sites de la gare et de l'avenue de Lahr à Dole et sur l'aire de covoiturage de Choisey.



Borne de recharge électrique

Le suivi des consommations électriques des bornes met en évidence l'utilisation croissante de ces équipements et la réduction des émissions de CO2 générée. Ces résultats témoignent de l'augmentation de l'électromobilité.

En 2021, **le parking de la place Precipiano a bénéficié de l'installation par la collectivité de quatre nouvelles bornes** ; l'équipement d'une borne sur la future aire de covoiturage d'Authume est intégré au projet pour 2022.

### L'air Indice de la qualité de l'air

La qualité de l'air sur le Grand Dole est surveillée par ATMO BFC, qui produit un indice journalier de la qualité de l'air, établi au regard des concentrations de 4 polluants : dioxyde d'azote (NO2), ozone (O3), dioxyde de soufre (SO2) et particules fines (PM10).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, conformément aux dispositions réglementaires nationales, l'indice de la qualité de l'air a été révisé avec l'intégration d'un nouveau polluant : les particules PM 2.5 et une nouvelle échelle de valeur. Retrouvez toutes les infos sur [www.atmo-bfc.org](http://www.atmo-bfc.org)



Signalétique sur les sentiers de randonnée



Boucles VTT



SPANC

**98%**  
des installations  
sont conformes

**96**  
réhabilitations  
d'installations  
aidées depuis  
2015

### Eau et assainissement Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La compétence Assainissement Non Collectif est assurée par la Communauté d'Agglomération depuis 2011.

Le service concerne les habitations non raccordées à un système d'assainissement collectif, soit environ 6 835 habitants sur le territoire et 2 800 installations.

La Communauté d'Agglomération a conclu un contrat de délégation de service public avec deux entreprises (Sogedo et Suez) pour réaliser les visites à domicile dans le cadre des contrôles périodiques de bon fonctionnement.

Un programme de subventions de l'Agence de l'Eau a permis d'inciter les propriétaires à la réhabilitation d'installations présentant un risque sanitaire ou pour absence d'installations.



### Services publics d'eau et d'assainissement collectif

Suite à la Loi NOTRE du 8 août 2015 et à la Loi du 3 août 2018, les compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En matière d'eau potable, cela se traduit par une **substitution de la Communauté d'Agglomération (à la place des communes concernées) au sein de Doléa pour la commune de Dole et au sein des 5 syndicats d'eau existants pour les autres communes du Grand Dole** : Syndicat des Eaux de Montmirey, Syndicat des Eaux du Moulin Rouge, Syndicat des Eaux du Recépage, Syndicat des Eaux de la Région de Dole et Syndicat des Eaux des Trois Rivières.

En matière d'assainissement, sur les 47 communes du Grand Dole, **11 communes ne disposent d'aucun réseau d'assainissement collectif** : Abergement-la-Ronce, Aumur, Auxange, Chevigny, Falletans, Frasnes-Meulières, Lavangeot, Peintre, Pointre, Nevy-lès-Dole et Villers-Robert.

Sur les 36 autres communes, le transfert de la compétence assainissement collectif a été effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ou au 1<sup>er</sup> janvier 2021 selon les communes. Les syndicats d'assainissement de la Vèze, du Pays d'Amaous et des Ruchottes ont été dissouts.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a repris les contrats de Délégation de Service Public en cours sur 15 communes (Authume, Amange, Archelange, Audelange, Baverans, Chatenois, Crissey, Dole, Éclans-Nenon, Foucherans, Jouhe, Parcey, Rochefort-sur-Nenon, Saint-Aubin et Villette-lès-Dole).

Sur les 21 autres communes, la Communauté d'Agglomération a organisé et mis en œuvre l'exploitation du service par le biais de contrats de prestations de service ; les communes concernées sont Biarne, Brevans, Champagny, Champdivers, Champvans, Choisey, Damparis, Le Deschaux, Gevry, Gredisans, Lavans-lès-Dole, Malange, Menotey, Moisse, Monnières, Peseux, Rainans, Romange, Sampans, Tavaux et Vriange.

Afin d'acquiescer une connaissance précise des installations existantes en matière de collecte et de traitement et de leur état, et ainsi de pouvoir construire un plan pluriannuel d'investissement, la Communauté d'Agglomération a lancé en 2020 un **Schéma Directeur d'Assainissement sur l'ensemble des 47 communes de son territoire.**

La phase de diagnostic (plans des réseaux, mesures de débit, inspection des réseaux, contrôles de branchements) et le chiffrage des travaux nécessaires ont été réalisés en 2020 et 2021.

Les conclusions relatives aux travaux à conduire, à leur coût prévisionnel et au plan d'investissement pluriannuel associé seront présentées au premier trimestre 2022.

### Sécuriser l'espace public Projet de vidéoprotection



Dans le cadre du projet de vidéoprotection intercommunale qui a été initié en 2021, 11 communes ont adhéré, tout comme le Grand Dole et la société Sédia, aménageur de la zone Innovia.

- Abergement-la-Ronce
- Baverans
- Champdivers
- Champvans
- Choisey
- Crissey
- Dole
- Foucherans
- Grand Dole
- Rochefort s/ Nenon
- Tavaux
- Villette-lès-Dole
- Société SEDIA Innovia

**90 caméras sont en cours d'installation** et 97 autres seront déployées en 2022, 2023 et 2024.

### Activité de la fourrière intercommunale

En 2021, **85 véhicules ont été enlevés** (75 sur Dole et 10 sur d'autres communes du Grand Dole), 20 véhicules ont été restitués et 65 ont été détruits (ventouses épaves).



## Transformation numérique

### Déploiement de la fibre optique

Depuis 2018, un plan de déploiement du très haut débit (la FTTH, c'est-à-dire la fibre à domicile) est en cours sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Point sur l'avancée des travaux réalisés en 2021 :

#### Tavaux : 7 zones sont concernées

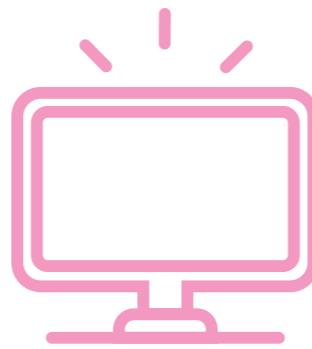
La disponibilité du service a été effective du 3<sup>e</sup> trimestre 2020 à fin 2021 sur 6 zones. Reste une dernière zone pour laquelle les travaux ont été réceptionnés en janvier 2022, pour une disponibilité du service au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

#### Crissey :

Les travaux ont été réceptionnés en janvier 2022 pour une disponibilité du service au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

#### Monnières :

Les travaux ont été réceptionnés en février 2022 pour une disponibilité du service au 3<sup>e</sup> trimestre 2022.



#### Champvans :

Les travaux ont été réceptionnés en février 2022 pour une disponibilité du service au 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

#### Authume :

Les travaux sont réceptionnés en mars 2022 pour une disponibilité du service au 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

#### Damparis :

Les travaux sont réceptionnés en mars 2022 pour une disponibilité du service au 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

La phase 1 de la FTTH devrait être terminée fin 2022.



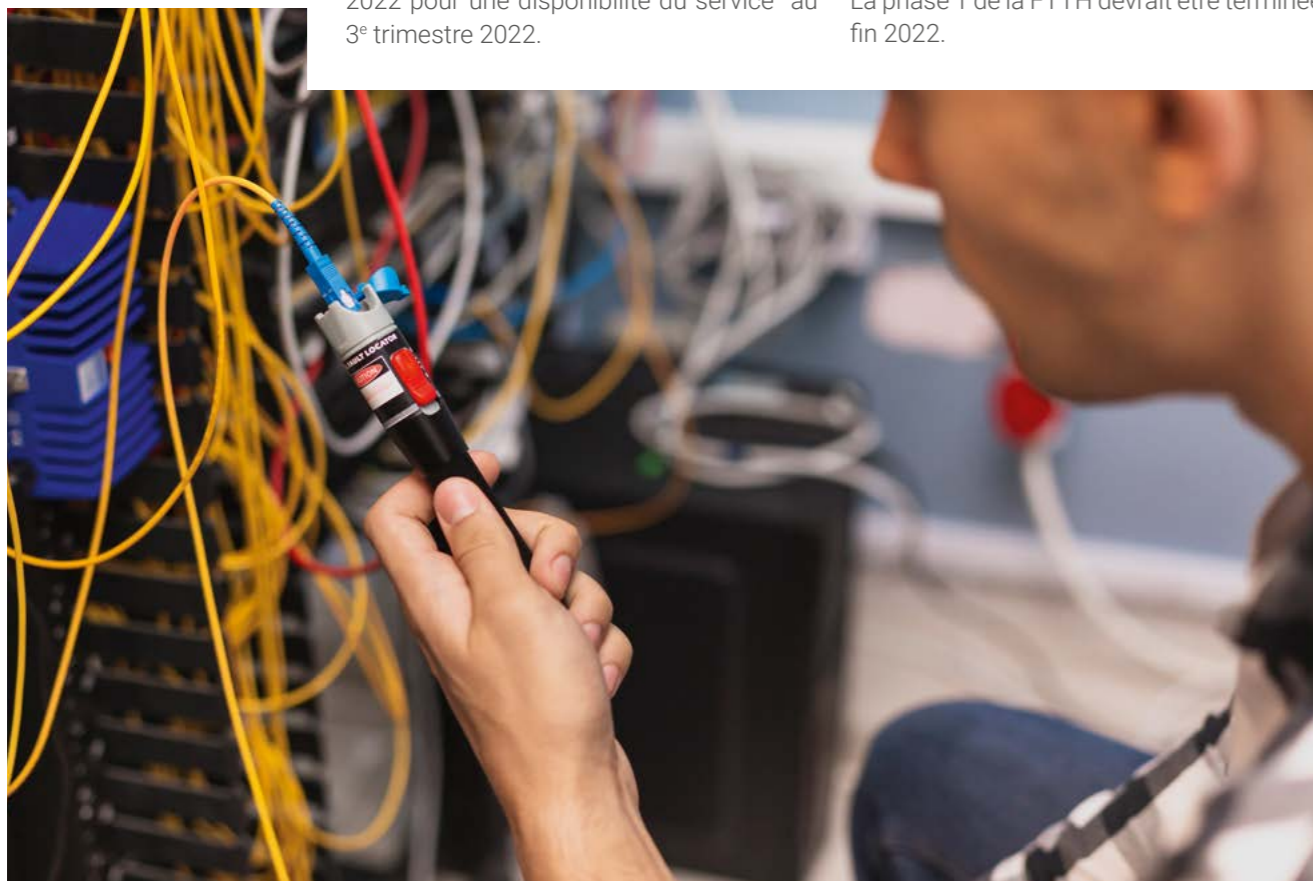
## ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

L'objectif est de développer l'attractivité et le rayonnement du territoire en faisant la promotion des atouts des communes du Grand Dole. Avec ses héritages légués par des siècles de vie et de développement, ses monuments historiques, ses forêts, sa biodiversité, ses infrastructures de qualité, la Communauté d'Agglomération peut se positionner comme une grande destination française, voire européenne.

### INDICATEURS DOLE TOURISME 2021

Comme en 2020, le tourisme de proximité, induit par la situation sanitaire, a été très dynamique alors que les touristes étrangers se sont faits plus rares. L'automne (jusqu'aux vacances de Toussaint) a été très réussi. Le mois d'août est jugé bon, voire très bon. Concernant l'hébergement, c'est très satisfaisant sur le secteur (hôtellerie, chambres d'hôtes, meublés, les campings semblent en légère baisse notamment en raison de la météo compliquée en juillet 2021). Les bars et cafés ont baissé en termes de chiffres d'affaires.

Le mois de juillet est plus mitigé mais certains professionnels s'en sortent très bien. La clientèle française reste très majoritaire et toujours assez locale (régionale). La clientèle étrangère est toujours moins présente qu'en 2019 : un peu moins d'Allemands mais plus de Belges et de Suisses. Les mois de septembre et octobre 2021 (y compris les vacances de Toussaint) ont été très fréquentés sur la destination.



## Statistiques de fréquentation à Dole tourisme

On compte pour l'année 2021 :

- **10467 contacts** reçus à Dole tourisme
- **9301 contacts français** soit 87% des passages (77 % en 2019, 89% en 2020)
- **829 demandes d'informations** par mail (contre 589 en 2019 et 1115 en 2020)
- **4665 appels téléphoniques** (contre 8 994 en 2019, 6345 en 2020).

La saison 2021, malgré un contexte sanitaire encore dégradé, a connu un succès certain. Les visites guidées individuelles ont bien fonctionné.

En revanche, comme en 2020, les visites guidées groupes du printemps n'ont pas pu se dérouler et elles ont seulement redémarré timidement à l'automne 2021.

## Le top 4 des clientèles étrangères passées à l'office

**1165 contacts étrangers** soit 13 % des passages (23% en 2019, 11 % en 2020)

Principales clientèles étrangères*	2021	2020	2019
<b>Allemagne</b>	<b>26.5 %</b>	<b>25.87 %</b>	<b>27 %</b>
<b>Pays-Bas</b>	<b>15.69 %</b>	<b>17.49 %</b>	<b>20%</b>
<b>Belgique</b>	<b>26.5 %</b>	<b>23.32 %</b>	<b>15 %</b>
<b>Suisse</b>	<b>12.18 %</b>	<b>20.22 %</b>	<b>14 %</b>

## Quelques indicateurs commerciaux

Commercialisation	2021	2020	2019
<b>Ligne des Hironnelles</b> Produits Hiver Dole-Morez-Morbier	<b>Pas de transport en raison du covid 19</b>	<b>187 voyageurs 6 dates</b> avant apparition du covid19	<b>111 voyageurs 4 dates</b>
<b>Ligne des Hironnelles</b> Produits Prestige Dole-Saint Claude (printemps-été-automne)	<b>1059 voyageurs 25 dates</b>	<b>300 voyageurs 10 dates</b>	<b>2289 voyageurs 59 dates</b>
<b>Montées au clocher de la Collégiale</b>	<b>2000 visiteurs 45 dates</b> juin, juillet, août, septembre et décembre	<b>970 visiteurs 16 dates</b> 361 en juillet et 609 en aout	<b>1093 visiteurs 15 dates</b>
<b>Visites guidées</b> Juillet août Jauge revue covid -19	<b>1226 visiteurs 107 visites</b>	<b>1281 visiteurs sur 108 visites</b> dont beaucoup d'une durée d'1 heure avec une jauge réduite	<b>1108 visiteurs sur 51 visites</b> juillet août 2019 durée 2 heures



## LE CONTRAT DE CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Initié par la Région Bourgogne Franche-Comté (BFC), le « Contrat de Canal » (CRR) est un outil de contractualisation pluriannuel de 5 ans. Document stratégique d'identification, de planification et de gestion de projets de développement fluviaux et fluvestres à destination des **collectivités souhaitant accroître leur économie touristique par la mise en valeur de leurs voies d'eau.**

Sur la base d'un diagnostic et d'un état des lieux, les partenaires s'accordent pour définir ensemble une stratégie pour développer l'attractivité du canal, répondre aux besoins et attentes des clientèles et occasionner des retombées économiques pour les territoires.

Le contrat de canal du Rhône au Rhin émane d'un travail partenarial co-construit entre la Région Bourgogne Franche-Comté, VNF, les Départements du Doubs, du Jura, de Côte-d'Or et du Territoire de Belfort, la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard Agglomération, la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes, la Communauté de Communes Doubs Baumois, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, la Communauté de Communes du Jura Nord, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Communauté de Communes Rives de Saône et l'ensemble des acteurs privés du tourisme, présents sur le linéaire dont il est question.

**La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, concernée pour 30 km linéaires du canal**, sur les 179 km reliant St Symphorien (21) à Allenjoie (90), est **désignée comme cheffe de file territoriale du Contrat de Canal**. Elle porte l'animation et le suivi de la démarche auprès des partenaires signataires

du protocole via le recrutement d'une chargée de mission. Elle organise les réunions d'arbitrages politiques et les réunions techniques de la démarche Contrat de Canal.

Le Contrat de Canal répond à un cahier des charges précis composé de :

- La réalisation d'un état des lieux de l'offre touristique du territoire (mission de juillet à fin octobre 2021) et la définition d'un positionnement marketing de la destination, COPIL du 29/11/2021.
- La réalisation d'un programme d'opérations de développement fluvial/fluvestre décliné sur 5 ans sous la forme de fiches projets détaillées (priorisées, phasées, chiffrées) prioritairement dédiées à améliorer la qualité de l'accueil des touristes le long du linéaire (étape 2 de la mission d'étude de janvier à mai 2022).
- Le document contractuel soit « le contrat de canal » présentant une synthèse du contexte de la démarche et du programme d'opérations ainsi que le plan de gestion du contrat signé par l'ensemble des partenaires attestant de leur engagement dans la démarche sera rédigé en fin d'année 2022.
- Le protocole de mise en œuvre du système de pilotage et d'évaluation du contrat, étape finale de la mission d'étude, sera réalisé en fin d'année 2022.

En novembre 2021, « Dole Tourisme » a renouvelé la Marque Qualité Tourisme à la suite d'un audit externe et de plusieurs visites de clients « mystères ».



WEEK-END  
GOURMAND DU  
CHAT PERCHÉ  
2021

**45 000**  
visiteurs

**83**  
exposants



Week-end gourmand  
du Chat Perché

Concernant le Grand Dole, plusieurs axes de développement peuvent être envisagés dans le cadre de ce contrat, tant au niveau fluvestre, avec une **amélioration des services et équipements pour la pratique du vélo** (signalétique, sanitaires, tables de pique-nique, ateliers de réparations pour les vélos, interconnexions entre les voies vertes EV6, Voie Grévy...), que pour les **activités fluviales et nautiques** (proposition de places de stationnement de bateaux supplémentaires dans le port de Dole). Un travail de concertation avec les communes mouillées a été recensé, les développements envisagés doivent désormais être examinés avec davantage de précisions en engageant des études techniques complémentaires ainsi qu'un rétroplanning.

Plusieurs sites sont identifiés à Dole comme étant potentiellement éligibles au CRR pour le fluvial : un appel à projet pour un bateau à passagers sur le quai d'honneur dans le port du Prélot à Dole ; la potentielle création de nouvelles places d'accueil sous le bastion St André et le Jardin Philippe ; l'optimisation de l'accueil des bateaux logements sur le Canal Charles-Quint et enfin l'aménagement des activités nautiques en rive gauche du Doubs.

D'une manière générale, le périmètre du port et de ses activités doivent être redéfinis en concertation avec VNF et les acteurs concernés. La question de la gestion du port, d'un point de vue technique et juridique, ainsi que de son exploitation doivent être menées en parallèle.

L'amélioration de l'accueil des visiteurs (en favorisant la mutualisation des services et équipements pour les vélocistes, plaisanciers et camping-caristes) et la mise à disposition de places d'amarrages supplémentaires renforcerait l'attractivité du port de Dole et contribuerait à développer l'activité touristique et le commerce local.



Chasse aux galets

## ÉVÉNEMENTIELS 2021

### Journée famille et chasse aux galets - Samedi 5 juin 2021

À l'occasion de la sortie de la bande dessinée enfant « Filou le Chat perché » (nouveau 2021).

## Week-end gourmand du Chat Perché 2 et 3 octobre 2021

Avec pour invitées d'honneur l'Alsace et la Ville de Chablis, la 7<sup>e</sup> édition de cette fête alliant gastronomie et patrimoine a attiré des milliers de visiteurs qui ont savouré ce week-end très attendu par le public.

Un événement qui participe à l'attractivité et à l'identité gastronomique de notre territoire en valorisant les métiers de bouche et les savoir-faire de nos restaurateurs et artisans locaux.

En chiffres :

- 45 000 visiteurs (dont 50% de nouveaux)
- 300 pass clocher vendus
- 298 pass petits gourmets
- 4459 pass dégustation sur 2 jours
- 270 couverts au repas Alsacien
- 131 paniers gourmands
- 83 exposants
- 23 professionnels des métiers de bouche
- 27 restaurateurs partenaires
- 2 visites guidées pour 60 participants
- 8 groupes de spectacles « à boire et à manger ».

## Régalexpo



Régalexpo 2021

6 500 visiteurs accueillis à Dolexpo à l'occasion de la troisième édition de Regalexpo avec le département de la Corrèze comme invité d'honneur.

## LOCODOLE, NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Après plusieurs mois de travaux, l'ancien Buffet de la gare a été réhabilité en espace de travail partagé. Baptisé Locodole, ce site de 500 m<sup>2</sup>, inauguré en novembre 2021, offre désormais la possibilité de louer des salles de travail pour 1 heure, une demi-journée, une journée ou plus, qu'il s'agisse de grands espaces modulables au rez-de-chaussée ou bien de bureaux à l'étage.

Adapté aux nouveaux modes de travail itinérants, ce nouvel équipement structurant est un moyen supplémentaire de dynamiser le territoire. Idéalement situé sur le parvis de la gare de Dole, il permet d'organiser une réunion dans un lieu bien équipé ou bien encore de travailler en attendant son train.

Une réalisation qui participe au développement d'un tourisme d'affaires en pleine évolution grâce au positionnement stratégique du Grand Dole au cœur de la Bourgogne-Franche-Comté.



Salle de travail  
Locodole



AÉROPORT  
DOLE TAVAUXX

**56 887**  
passagers

### AÉROPORT DOLE TAVAUXX

En 2021, le **taux de remplissage de l'aéroport était de l'ordre de 81%**. Un résultat satisfaisant au vu des contraintes sanitaires.

Nombre de passagers : 56 887, soit 51% de plus que l'année 2019 et 48% de plus que l'année 2020.

Nombre de mouvements : 11 399, soit 87% de l'année 2019.

La différence du nombre de passagers est due à la fermeture des frontières du Maroc durant 5 mois environ (donc suppression des vols pendant cette période) et la suppression des vols charter.

### GENS DU VOYAGE

Restructuration de l'aire d'accueil des gens du voyage de Dole Authume

- Une aire mise en gestion en avril 2018,
- 6 emplacements permettent d'accueillir 20 caravanes,
- 84 % d'occupation en 2020, 100% en 2021.

Une fermeture prévue en avril 2022 pour réaliser des travaux de rénovation nécessaires.

Achat de terrains familiaux sur la zone du Tumulus à Dole

- Deux terrains achetés d'environ 2 000 m<sup>2</sup> chacun,
- 4 familles doivent s'installer en 2022,
- Des travaux de mise en conformité sont prévus pour correspondre aux exigences de l'État et du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.



## COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Cet axe vise à développer la cohérence entre les différentes communes membres du Grand Dole, en vue d'améliorer son attractivité tout en respectant les solidarités territoriales.

L'organisation du territoire doit ainsi permettre de faire du Grand Dole un territoire équilibré sur le plan de l'accès et des connexions inter-territoriales, de l'occupation de l'espace, de la répartition des services et des infrastructures.

### AMÉNAGEMENT

Application du droit des sols en 2021 par prestation de service auprès des communes membres du Grand Dole.

**Près de 2000 dossiers ont été déposés puis instruits par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (hors Jura Nord représentant environ 520 dossiers).**

Dans le détail, on compte pour l'année 2021 :

- 481 Permis de Construire (dont 148 déposés à Dole),
- 1370 Déclarations Préalables (dont 381 déposées à Dole),
- 18 Permis de Démolir (dont 6 déposés à Dole),

- 9 Permis d'Aménager (dont 5 déposés à Dole),

- Plus de 800 dossiers de CU instruits sur un total de 1500 (dont 738 CUa et CUb déposés à Dole).

2020 fut une année complexe au plan sanitaire avec la crise du Covid et ne constitue donc pas une année de référence, même si finalement il avait été enregistré presque autant de dossiers de PC qu'en 2019 ; il convient donc plutôt de se référer à 2019, année avant crise sanitaire, pour analyser et visualiser le dynamisme du territoire : **2021 voit un net retour à la croissance** malgré



Aéroport Dole-Tavaux



une année restant complexe sur les plans économique et sanitaire.

La forte augmentation des déclarations préalables en 2020 (notamment abri de jardins, terrasses, dépendances, piscines...) s'est largement poursuivie en 2021.

	PC		DP*		PA		PD		CU**	
	DOLE	AGGLO	DOLE	AGGLO	DOLE	AGGLO	DOLE	AGGLO	DOLE	AGGLO
2019	99	206	282	503	3	3	7	6	686	102
2020	91	233	368	749	4	13	8	10	638	88
2021	148	333	381	914	4	5	6	12	738	79

\*hors DP instruites par Tavaux - \*\*hors CUa instruits par les communes hors Dole



## PLANIFICATION TERRITORIALE

### SRADDET

La Région Bourgogne-Franche-Comté a adopté les 25 et 26 juin 2020 le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Les documents d'urbanisme comme le PLUi doivent désormais s'inscrire dans un rapport de compatibilité avec le SRADDET lors de leur évolution. Un travail a été engagé avec la Région pour savoir quels sont les éléments à prendre en compte lors de la prochaine révision du PLUi, sachant que la Région doit elle-même reprendre le SRADDET pour le mettre en conformité avec la loi Climat & Résilience.

### Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi a fait l'objet d'une approbation le 18 décembre 2019 par le conseil communautaire. Sans que soit remis en cause le caractère exécutoire du document, le Préfet a effectué quelques remarques au titre du contrôle de légalité et une délibération complémentaire est intervenue le 22 juillet 2020. Cette deuxième délibération a fait l'objet d'une annulation par le Tribunal Administratif de Besançon le 26 octobre 2021.

**En 2021, c'est donc le PLUi tel qu'approuvé le 18 décembre 2019 sur l'ensemble du territoire du Grand Dole, qui s'applique.**

Au total, seuls 13 recours ont été déposés.

## Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Le Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Dole (ex-Secteur Sauvegardé, 114ha) est régi par un document de gestion spécifique qui tient lieu de PLU, le PSMV, lequel n'a pas évolué depuis 1993 (sauf une modification à la marge en 2003).

Gilles Maurel et son équipe conduisent depuis 2018 la révision de ce document et la procédure est désormais bien engagée :

- 2019 : diagnostic, démarrage de l'inventaire et du catalogage des espaces ouverts, de l'inventaire et catalogage des immeubles, de la rédaction des fiches... Tenue de 3 ateliers.
- 2020 : poursuite des visites ; premières réflexions de type orientations d'aménagement.
- 2021 : la CLSPR s'est réunie 2 fois (mai et décembre, rattrapant l'absence de réunion en 2020). Les visites se poursuivent avec un objectif d'achèvement à l'été 2022. Le bilan et diagnostic ont été rendus pour relecture en février. Les OAP thématiques ont été livrées en octobre pour relecture et transmission aux membres de la CLSPR début 2022.



### Règlement local de Publicité (RLPi)

Dès janvier 2021 a été relancée l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) dont les études avaient été engagées en 2016. **Les grandes orientations de ce projet de règlement ont été débattues dans les communes puis en conseil communautaire du 30 septembre 2021.** En parallèle, des réunions avec les professionnels du secteur ont permis de leur expliquer le projet et d'ajuster certaines règles. Le RLPi a été arrêté par le Grand Dole le 16 décembre 2021, engageant la phase d'approbation du projet. Une enquête publique se tiendra au premier semestre 2022.

## HABITAT

### Programme local de l'Habitat

Adopté dans sa version révisée au dernier trimestre 2019, le Programme Local de l'Habitat n'aura pu se décliner comme prévu initialement en 2020, en raison d'un contexte peu propice à l'engagement de nouvelles actions. En 2021, les actions engagées ont cependant pu se poursuivre malgré un contexte sanitaire toujours difficile, avec notamment la poursuite des interventions sur le parc privé, via les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat.

La dotation initiale de 742 098 € a été complétée en fin d'année pour répondre aux demandes des usagers pour un montant complémentaire de 68 132 €.

À l'inverse de 2020, ce sont majoritairement des dossiers Propriétaire Occupant Autonomie qui ont été déposés.

Le programme OPAH-RU cœur de ville de Dole a pris fin le 7 juillet 2021.

82 logements réhabilités au terme de l'OPAH-RU, dont :

- 16 projets de propriétaires occupants modestes
- 66 logements locatifs dans 25 immeubles du cœur de ville.

Un total de plus de 2 millions d'euros d'aides accordées à des propriétaires privés sur le cœur de ville, dont :

- 1.545 K€ de subventions Anah (prime Habiter Mieux incluses)
  - 326 K€ d'aides de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
  - 118 K€ d'aides régionales du programme EFFILOGIS
  - 12 K€ d'aides complémentaires (Conseil Départemental du Jura / Caisses de retraites)
- Plus de 4,5 millions d'euros de travaux en cours ou réalisés
- 8 programmes de logements locatifs sociaux engagés en 2021, représentant 164 logements
- 4 communes concernées : Dole, Fouchers, Tavaux et Choisey
- 6,9 M€ de coûts de travaux en 2020, 14M€ en 2021
- 0,129 M€ d'aides du Grand Dole
- 1,28 M€ d'aides de l'État pour les prêts PLAI gérés par le Grand Dole.



PROGRAMME OPAH-RU CŒUR DE VILLE DE DOLE

**82** logements réhabilités

**2 millions** d'euros d'aides accordées

## FONCIER

### Le Droit de préemption Urbain

Le droit de préemption urbain est depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015 une compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, suite à la prise de compétence du PLUi (pour l'ensemble des communes dotées d'un document d'urbanisme).

**Toutes communes confondues, le volume de Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées pour 2021 est de l'ordre de 1185 DIA (soit une hausse de près de 20% /2020 qui marquait déjà malgré la crise sanitaire une hausse de 15%/2019).** Il est à noter que cette hausse est à peu près identique en taux sur la commune Centre comme sur les autres communes. Le Grand Dole a préempté 1 fois (terrain en OAP sur La Paule) et a également délégué 4 fois son Droit de Préemption Urbain (DPU) aux communes de Gevry, Falletans, Rochefort-sur-Nenon et St-Aubin.

L'exercice du droit de préemption reste donc exceptionnel mais les DIA permettent parfois l'engagement de négociations et offrent une vision essentielle de l'état du marché.

Ainsi, on peut constater en 2021 que le marché a été très dynamique.

## RENFORCEMENT DE LA MUTUALISATION DES SERVICES

**1. Le schéma de mutualisation des services** de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été **adopté en Conseil Communautaire le 29 juin 2021, pour la période 2021-2026.**

Ce schéma permet de renforcer les services

d'intérêt communautaire, d'améliorer la qualité des services publics, de rendre plus lisible l'action intercommunale et de renforcer l'identité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. À plus grande échelle, il permet de **mieux organiser l'ingénierie territoriale et de prendre en compte la transition écologique**, ambition majeure intégrée dans la mise en œuvre des politiques publiques du territoire.

**2. Le service de remplacement des secrétaires de mairie** de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été mis en place en 2015, afin de pouvoir répondre à la demande des communes concernant le remplacement temporaire de leurs secrétaires de mairie. Depuis, ce service s'est développé. Il permet aujourd'hui de pourvoir à des remplacements pérennes de secrétaires de mairie (dans le cas de mutations, départs en retraite...). En 2021, l'équipe de remplacement des secrétaires de mairie était constituée de **11 secrétaires permanentes, affectées de manière permanente auprès de 15 communes du territoire.** Ces secrétaires ont également été amenées à effectuer des remplacements ponctuels auprès d'autres communes.

**3. Les conférences des secrétaires de mairie du Grand Dole.** En 2018, le Grand Dole a créé une nouvelle instance destinée à échanger avec l'ensemble des secrétaires de mairie sur les décisions et projets importants concernant le territoire intercommunal. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'informer sur des points d'actualité et de dynamiser le réseau technique des secrétaires de mairie

au sein de l'ensemble des communes du territoire. **En 2021, cette conférence des secrétaires de mairie s'est réunie 3 fois**, et les thématiques suivantes ont notamment été abordées : élaboration du Pacte Territorial, groupement de commandes permanent « Club Acheteurs », création de services communs, dématérialisation des autorisations d'urbanisme, police de l'urbanisme, fonds de concours, subventions publiques, rappel des procédures liées aux marchés publics, etc.

**4. Les fonds de Concours.** Le Grand Dole soutient les investissements des communes. Dans le cadre du pacte fiscal et financier adopté en avril 2021, le Grand Dole a mis en place un dispositif de fonds de concours élargi pour accompagner les projets d'investissement des communes.

### En 2021 :

- 26 projets ont été déposés par les communes et soutenus par le Grand Dole,
- 165 607 € d'aides ont été attribuées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, pour un investissement à hauteur de 703 571 € HT dans les communes.

### Des moyens administratifs adaptés et efficaces

Les prises de décision en 2021 :

- 171 délibérations
- 77 décisions du Bureau Communautaire
- 233 décisions du Président.



## LA COMMUNICATION

Nombre de parutions en 2021 :

- 1 Rapport d'activités 2020
- 3 Grand Dole Mag
- 6 comptes rendus du Conseil Communautaire
- 1 livret Projet de territoire

Actualisation du site du Grand Dole : [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr) et du compte Instagram



Couverture du livret  
Projet de territoire

Réunion des élus du Conseil  
Communautaire



Conférence  
des secrétaires





Signature du CRTE

## SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Jean-Pascal Fichère, Président du Grand Dole, et David Philot, Préfet du Jura, ont signé jeudi 2 septembre 2021 le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) à l'Hôtel de Ville de Dole, en présence des maires de différentes communes du Grand Dole qui ont participé à cet important travail de concertation.

Le développement économique, la transition écologique ainsi que la cohésion et l'attractivité territoriale forment les trois axes de ce contrat.

Cette signature permet de regrouper différents contrats avec les partenaires institutionnels autour d'un seul document pour une meilleure lisibilité et efficacité, notamment économique.

## LA COOPÉRATION TERRITORIALE

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est **membre de l'association Pays Dolois – Pays de Pasteur**.

Celle-ci est composée de 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (les autres membres de l'association sont les

Communautés de Communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne, et du Val d'Amour). Un agent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est mis à disposition du Pays Dolois.

### Cap Territoire

Le Pays Dolois est l'échelle de contractualisation voulue par la Région Bourgogne Franche-Comté pour son contrat « CAP Territoire ». Signé le 30 Janvier 2019, celui-ci a pour fil directeur la thématique « Accueil et attractivité ».

Une nouvelle génération de contrat de territoire est en préparation par la Région. Les Pays en demeureront le cadre. Courant 2021, l'équipe du Pays a donc assisté à des réunions de concertation et de préparation sur ce nouveau contrat, dont le nom n'a pas été dévoilé.

### Changement de nom et logo du Pays Dolois

Le nouveau Bureau de l'association, renouvelé en Octobre 2020, a souhaité modifier le nom de l'association dans un souci de simplification et de lisibilité.



Rencontre autour du Projet Alimentaire Territorial

L'appellation « Association pour la Réflexion et l'Animation des Politiques Territoriales » (ARAPT) du Pays Dolois a été abandonnée pour : « Pays Dolois – Pays de Pasteur ». Par ailleurs, l'association s'est dotée d'un nouveau logo.



### Projet Alimentaire Territorial (PAT)

**Le Pays Dolois – Pays de Pasteur porte le Projet Alimentaire de Territoire.**

Un diagnostic de territoire a été réalisé par la Chambre d'Agriculture du Jura. Pour consolider celui-ci, Jean-Marie Sermier, Président du Pays a conduit tout au long de l'année 2021 une **large concertation avec les acteurs du territoire**.

Les principales étapes de cette démarche ont été les suivantes :

- Rencontre avec les coopératives agricoles du Jura.
- Atelier participatif avec les grandes et moyennes surfaces, les magasins alimentaires et les épiceries, suivi de l'envoi d'un questionnaire,

- Rencontre avec des associations de consommateurs,
- Atelier participatif avec les acteurs de la restauration collective, suivi de l'envoi d'un questionnaire,
- Rencontre avec des élèves du Collège Pasteur Mont-Roland sur l'alimentation

Parallèlement, les relations avec les autres Projets Alimentaires Territoriaux dans le département du Jura sont en voie de formalisation dans une démarche InterPAT.

L'Assemblée Générale de Février 2021 a validé les 3 axes sur lesquels reposent le Projet Alimentaire Territorial :

- Mettre en relation les acteurs locaux, du producteur au consommateur,
- Accompagner le développement des productions locales de qualité,
- Agir pour une approche sociale et solidaire de l'alimentation.

Ces 3 axes se déclinent en 10 actions concrètes.

Après avoir déposé son dossier auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, **le Pays Dolois – Pays de Pasteur a été officiellement labellisé « PAT en émergence » le 18 mai 2021**. Grâce à ce label, il a obtenu une subvention de 100 000 € sur 3 ans pour mettre en œuvre son projet.

Réunion du projet de développement Pays Dolois



### **Contrat Local de Santé**

Après avoir été porté par la Ville de Dole de 2013 à 2016 et par le Grand Dole de 2016 à 2017, le Contrat Local de Santé est confié au Pays Dolois depuis 2018.

Un diagnostic a été réalisé en 2019, mais mériterait d'être actualisé compte-tenu de la crise sanitaire liée au COVID, des nouveaux projets du Centre Hospitalier Louis-Pasteur...

En 2021, le dossier a peu avancé. L'ARS a indiqué que le Contrat Local de Santé ne constituait plus une priorité en raison de la crise sanitaire.

### **Accueil du public en Forêt de Chaux**

Une convention pour améliorer l'accueil du public en Forêt de Chaux doit être signée par le Pays Dolois – Pays de Pasteur, le Grand Dole, deux autres intercommunalités, l'ONF, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département du Jura.

En 2021, le Pays Dolois – Pays de Pasteur a poursuivi le travail de discussion, de réécriture de la convention et des propositions financières.

### **Conseil de Développement**

La loi « Engagement et Proximité » du 27 décembre 2019 fait obligation aux EPCI de plus de 50.000 habitants de créer un Conseil de Développement. Le Grand Dole est donc concerné.

Comme les textes le permettent, dans une logique d'aménagement du territoire et dans l'optique de faire vivre la démocratie locale, le Grand Dole a fait le choix de créer un Conseil de Développement en commun avec les communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour.

**L'animation en a été confiée au Pays Dolois.**

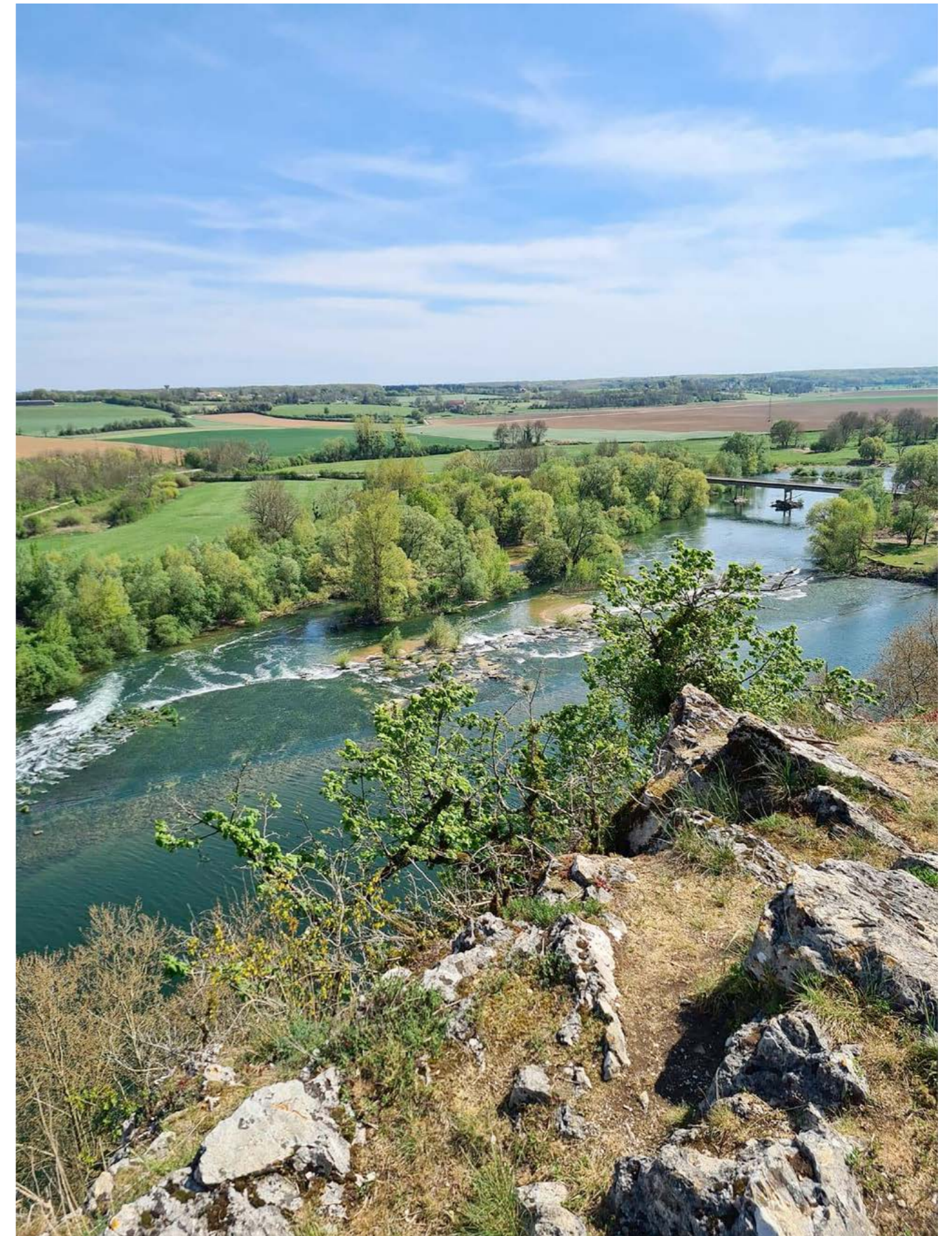
La constitution en quelques semaines du Conseil de Développement dans un large consensus constitue une réussite du Pays Dolois en 2021.

**Cette instance compte 40 membres (20 femmes et 20 hommes).** Elle est composée de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs.

Le Conseil de Développement du Pays Dolois – Pays de Pasteur est consulté sur l'élaboration des projets de territoire, sur les documents de prospective et de planification, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Courant 2021, il s'est réuni à 3 reprises :

- 7 Juin 2021 : séance d'installation, élection des co-présidents, adoption de la charte et du règlement intérieur.
- 5 Juillet 2021 : Présentation du projet de territoire du Grand Dole
- 6 Septembre 2021 : Adoption de l'avis du Conseil de Développement sur le projet de territoire du Grand Dole et vote d'une recommandation sur les conséquences de la loi « Climat – Résilience » sur le territoire.



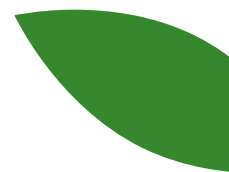
*Rapport annuel d'activité 2021 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole  
www.grand-dole.fr - Février 2022*

*Directeur de la publication : Jean-Pascal Fichère*

*Rédaction : Services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.*

*Crédits photos : Service Communication et organismes cités.*

*Conception et mise en page : Élise Poncet*



**g**  
**GRAND DOLE**  
Communauté d'agglomération

Hôtel d'agglomération • Place de l'Europe • 39100 DOLE  
Tél. 03 84 79 78 40 • Mail : [info@grand-dole.fr](mailto:info@grand-dole.fr)